



*Sa Majesté le Roi répond favorablement
à l'invitation du Président Donald J Trump pour
devenir Membre fondateur du Conseil de paix*

Page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 10712

Mercredi 21 Janvier 2026

Sur Hautes Instructions de SM le Roi

*SAR le Prince Moulay Rachid reçoit
les membres de l'équipe nationale de football
finaliste de la CAN Maroc-2025*

S.M le Roi dans
Son message
adressé aux
membres de
l'équipe nationale

«Vous avez démontré que
la persévérance, le sérieux et
l'esprit d'équipe sont la voie
pour l'accomplissement des
performances, de même que
vous avez présenté au monde
un exemple de ce que la jeu-
nesse marocaine et africaine
peut réaliser lorsqu'elle a
confiance en ses talents et ses
capacités(...)

Vous avez également
prouvé, par la détermination et
la performance héroïque et ho-
norabile dont vous avez fait
montre, l'importance de Notre
vision stratégique d'investir
dans le capital humain et de
moderniser les infrastructures
du Royaume, qui ont démon-
tré leur résilience et leur niveau
mondial de préparation en pré-
vision de l'accueil de la Coupe
du monde 2030».



Pages 21-22-23

Actualité

Sa Majesté le Roi répond favorablement à l'invitation du Président Donald J Trump pour devenir Membre fondateur du Conseil de paix



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Président du Comité Al-Qods, a reçu une invitation de Son Excellence M. Donald J. Trump, Président des Etats-Unis d'Amérique, pour se joindre, en tant que Membre Fondateur, au Conseil de paix que le président américain envisage de lancer comme initiative visant à "contribuer aux efforts de paix au Moyen-Orient et adopter une nouvelle approche pour résoudre les

conflits dans le monde", indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

La participation à ce Conseil est réservée à un groupe restreint de leaders de stature internationale, engagés en faveur d'un avenir sûr et prospère pour les générations futures, précise le communiqué, ajoutant que cette invitation constitue une reconnaissance du leadership

éclairé de Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, et de Sa Stature en tant qu'acteur de paix incontournable. Elle témoigne de la confiance dont jouit le Souverain auprès du Président des Etats-Unis et de la communauté internationale.

Tout en saluant l'engagement et la vision du Président Donald Trump pour la promotion de la paix, Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a bien voulu répondre favorablement à cette invitation. Dans ce

contexte, le Royaume du Maroc ratifie la Charte constitutive de ce Conseil.

Le Conseil de paix prendra la forme juridique d'une organisation internationale ayant pour ambition la promotion de la stabilité, la restauration de la gouvernance et la garantie d'une paix durable dans les zones touchées ou menacées par les conflits. Le mandat de cette structure majeure se fondera sur la coopération pratique, l'action effective et des partenariats orientés vers des résultats tangibles. La participation à ce Conseil se fait exclusivement sur invitation du Président des Etats-Unis d'Amérique.

Par ailleurs, le Royaume du Maroc salue l'annonce du lancement de la deuxième phase du plan de paix global du Président Trump, ainsi que la création officielle du Comité national pour l'administration de Gaza comme organisme transitoire temporaire.

Le Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi, réitère son engagement constant en faveur d'une paix juste, globale et durable au Moyen-Orient, permettant l'établissement d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, vivant côte-à-côte et en paix avec Israël, conclut le communiqué.

Sahara marocain La Suède soutient le plan marocain d'autonomie

La Suède "soutient le plan d'autonomie proposé par le Maroc, à la lumière de la résolution 2797 du Conseil de sécurité", comme "base crédible" pour des négociations en vue de parvenir à une solution définitive au différend régional autour du Sahara marocain.

Cette position a été exprimée dans un communiqué officiel publié par le ministère des Affaires étrangères de Suède, à l'issue de l'entretien téléphonique tenu, ce lundi, entre la ministre suédoise des Affaires étrangères, Maria Malmer Stenengard, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Par cet appui explicite, la Suède se joint à la plus grande majorité des pays membres de l'Union européenne et à plus des deux tiers des Etats membres de l'ONU soutenant le plan marocain d'autonomie.

Pour rappel, la résolution 2797 du Conseil de sécurité de l'ONU, adoptée le 31 octobre 2025, affirme qu'une véritable autonomie sous souveraineté marocaine est la solution des plus réalisables à ce différend régional.

Une délégation du Congrès américain reçue par Aziz Akhannouch et Abdeltif Loudyi

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, s'est entretenu, lundi à Rabat, avec une délégation du Congrès américain, qui effectue une visite de travail au Maroc, dans le cadre de l'examen des moyens de renforcement des relations stratégiques entre le Royaume et les Etats-Unis d'Amérique, sous l'égide de leurs dirigeants Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président Donald Trump.

Au début de la réunion, M. Akhannouch a passé en revue les grandes réformes et les initiatives pionnières engagées par le Maroc sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi.

Il a salué par la même occasion la position constante des Etats-Unis soutenant le plan d'autonomie dans le cadre de la souveraineté marocaine sur les provinces du Sud. Les deux parties se sont félicitées de la dynamique croissante des échanges commerciaux entre le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique, soulignant que le Maroc est à même de s'ériger en hub pour les investissements américains dans la région, dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant.

L'entrevue a également permis de rappeler les relations historiques sé-

ciliaires unissant les deux pays amis, depuis la signature en 1787 du Traité de paix et d'amitié maroco-américain, le plus ancien document liant les Etats-Unis à un autre pays.

Par ailleurs, en exécution des Hautes Instructions Royales, le ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'Administration de la Défense nationale, Abdeltif Loudyi, a reçu, lundi, la délégation du Congrès américain conduite par le président du Comité des voies et moyens, Jason Smith, en visite de travail au Royaume.

A l'occasion de cette entrevue, les deux responsables se sont félicités de l'excellence des liens séculaires unissant le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique et du haut niveau de coopération enregistré dans le domaine militaire, et ont également réaffirmé leur engagement à consolider les relations mutuellement bénéfiques et à renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays, indique un communiqué de l'Administration de la Défense nationale.

Les deux responsables ont, par ailleurs, passé en revue l'état de la coopération dans le domaine de la défense marquée notamment par la

tenue régulière du Comité consultatif de défense, l'échange fréquent des visites des hauts responsables et l'organisation conjointe de l'exercice annuel d'envergure "African Lion" qui représente aujourd'hui un levier majeur de réussite servant l'interopérabilité des forces armées des pays participants. Lors de cette rencontre, M. Loudyi a salué le soutien franc et positif des Etats-Unis d'Amérique en faveur de la souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de son territoire ainsi que les efforts constructifs entrepris dans ce cadre, souligne la même source.

Il a aussi mis en avant les diverses initiatives de coopération Sud-Sud et d'intégration régionale, lancées sous l'égide et la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le glorifie, faisant du Maroc un acteur dynamique de stabilité et de prospérité partagées au profit du continent africain.

De son côté, la délégation du Congrès américain a salué le leadership de Sa Majesté le Roi, plaçant le Royaume du Maroc en tant qu'acteur important de stabilité et de prospérité partagées face aux différents défis et enjeux marquant la sécurité régionale.

Economie sociale et solidaire

Le Groupe socialiste met en cause la cohérence de l'action gouvernementale

La séance mensuelle de questionnement sur la politique générale, tenue lundi dernier à la Chambre des représentants et consacrée à l'économie sociale et solidaire, a été marquée par une intervention forte et critique du Groupe socialiste-Opposition ittihadie. Ayant pour thème le rôle de l'économie sociale et solidaire dans le tissu productif national en tant que mécanisme de développement social et territorial, cette intervention a mis en lumière, selon l'opposition ittihadie, les limites结构elles de l'approche gouvernementale dans ce domaine stratégique.

Le Groupe socialiste a, d'abord, tenu à saluer la prestation de l'équipe nationale lors de la Coupe d'Afrique des nations. A cet égard, il a souligné l'esprit combatif, la discipline collective et le niveau technique affichés par les Lions de l'Atlas, estimant que cette performance reflète l'évolution positive du football national. Dans ce cadre, le Groupe socialiste a rappelé le message de félicitations adressé par S.M le Roi Mohammed VI aux membres de l'équipe nationale, dans lequel le Souverain a mis en avant la détermination et le sens du sacrifice des joueurs, tout en considérant ces participations comme des étapes essentielles pour tirer les enseignements nécessaires et préparer l'avenir.



Ensuite, abordant le cœur du débat, le Groupe socialiste a rappelé que l'économie sociale et solidaire repose sur des valeurs universelles, à savoir la solidarité, la coopération, la complémentarité, l'équité et le mérite, qui sont historiquement enracinées dans la culture marocaine.

Ces valeurs, a-t-il souligné, ont structuré pendant des siècles l'organisation des activités professionnelles, les échanges commerciaux, la gestion collective des ressources naturelles, notamment l'eau, ainsi que la constitution de réserves alimentaires et agricoles.

Pour l'opposition ittihadie, cet héritage aurait dû constituer un socle solide pour bâtir un modèle moderne et performant de l'économie sociale et solidaire, à même de répondre aux défis contemporains du développement. Or, le Groupe socialiste estime que le gouvernement n'a pas su traduire ce capital historique et culturel en politiques publiques cohérentes et efficaces.

Le Groupe socialiste a également exprimé un profond malaise face à ce qu'il considère comme un fossé persistant entre le discours officiel et la réalité vécue par les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Selon lui, ce secteur ne peut se développer de manière isolée, indépendamment du contexte économique général du pays.

A ce titre, l'opposition usfpéiste a dressé un tableau préoccupant de la situation économique nationale, évoquant une croissance jugée insuffisante, une productivité en deçà des attentes, une faible participation des femmes à l'activité économique, ainsi qu'une détérioration

du pouvoir d'achat dans un contexte de hausse continue des prix.

Le Groupe socialiste a également relevé la persistance du chômage, particulièrement chez les jeunes, et les tensions croissantes sur les finances publiques, accentuées par l'augmentation de l'endettement et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des grands chantiers structuruels.

Le Groupe socialiste a aussi pointé du doigt ce qu'il considère comme une mauvaise appréciation, par les décideurs publics, des enjeux et du potentiel politique, économique et social de l'économie sociale et solidaire. Cette carence dans l'analyse aurait, selon le Groupe, conduit à l'adoption de politiques et mesures souvent déconnectées des réalités quotidiennes des citoyens.

Plus grave encore, il a dénoncé l'émergence d'une nouvelle catégorie d'acteurs profitant pleinement des mécanismes d'incitation, de financement et de couverture juridique, dans un contexte marqué par le chevauchement des compétences et les conflits d'intérêts. Cette situation aurait favorisé, selon le Groupe socialiste, une «culture de l'opportunisme» au détriment de la construction de bases économiques solides à même de traiter les blocages structurels de l'économie nationale.

Pour le Groupe socialiste, l'économie sociale et solidaire aurait pu jouer un rôle central dans le renforcement de la cohésion sociale, la réduction des inégalités sociales et territoriales et la lutte contre toutes les formes d'exclusion, tout en relevant que le gouvernement n'ait pas

pleinement exploité les opportunités offertes par ce secteur pour intégrer progressivement les activités relevant de l'économie informelle dans un cadre structuré, porteur de dignité, de protection sociale et de perspectives de développement durable.

L'opposition ittihadie a insisté sur la dimension humaine et solidaire de ce modèle économique, estimant qu'il constitue une alternative crédible à une approche purement marchande du développement, en particulier dans les zones rurales et les territoires marginalisés.

En outre, le Groupe socialiste a rappelé que, selon la conception marocaine de l'économie sociale et solidaire, les coopératives, les mutuelles et les associations en constituent les piliers fondamentaux. Ces structures, a-t-il souligné, jouent un rôle essentiel dans la création de valeur ajoutée, la génération de revenus stables et la promotion de l'autonomie économique des populations, notamment des femmes et des jeunes.

Concluant son intervention, l'opposition ittihadie a appelé le gouvernement à revoir en profondeur sa stratégie en matière d'économie sociale et solidaire, en l'inscrivant dans une vision globale du développement, fondée sur la justice sociale, l'équité territoriale et la participation citoyenne effective. Pour le Groupe socialiste-Opposition ittihadie, seule une approche cohérente, ancrée dans les réalités économiques et sociales du pays, permettra de faire de l'économie sociale et solidaire un véritable levier de transformation et de progrès.

Mourad Tabet

“

L'opposition ittihadie appelle le gouvernement à revoir en profondeur sa stratégie en matière d'économie sociale et solidaire, en l'inscrivant dans une vision globale de développement, fondée sur la justice sociale, l'équité territoriale et la participation citoyenne effective

Le SNESup décide d'observer une grève de 3 jours, début février

Contestant la volonté manifeste du gouvernement d'enterrer le projet de loi 59-24, le Syndicat national de l'enseignement supérieur a décidé d'observer, le jeudi 22 janvier, une grève au sein de l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur (universités et Centres de formation des cadres), en protestation contre les contraintes et préjudices subis par les centres régionaux, le centre de l'orientation et de la planification, le centre de formation des inspecteurs de l'enseignement primaire et secondaire.

La centrale syndicale a mis l'accent sur le rejet par toutes ses composantes des procédés de programmation de la formation au cours des vacances scolaires officielles, la responsabilité de la déperdition des temps scolaires et universitaires avec tout ce qui s'en suit incomptant pleinement au ministère de l'Education nationale.

A cet effet, le Bureau national du Syndicat national de l'enseignement supérieur, dans un communiqué public, a annoncé sa décision d'observer une

grève, les 3, 4 et 5 février 2024, au sein de l'ensemble des établissements de l'enseignement supérieur en guise de contestation de la volonté acharnée du gouvernement d'enterrer ledit texte de loi au centre de la controverse.

La centrale syndicale a en outre pris note de l'absence de toute approche participative dans le processus de préparation dudit projet de loi aussi bien au niveau de la forme que de la tenue.

A cet égard, il est à noter que cette décision fait suite à la position de rejet manifestée par le Syndicat national de l'enseignement supérieur et exprimée par la Commission administrative dans son communiqué émis en date du 14 septembre 2023 appelant au gel de la procédure de ratification dudit texte controversé en le soumettant au dialogue et à la discussion avec le Syndicat national de l'enseignement supérieur.

Là-dessus, la centrale syndicale de l'enseignement supérieur a relevé la persistance du département ministériel concerné dans la prise de décisions et



d'orientations dépourvues du sens de la responsabilité et de l'objectivité à l'égard des établissements de formation des cadres, notamment les centres régionaux des professions de l'éducation et de la formation consacrant sa volonté de saper

la configuration des centres concernés et l'obstination dans des procédés révélateurs de l'acharnement contre lesdits centres dans une tentative d'imposer la tutelle des académies sur ces établissements de même que le retard de régularisation

du dossier de promotion de l'an 2023, les dysfonctionnements ayant entaché le dernier concours des maîtres assistants et le retard enregistré dans le lancement de l'année de formation...

R.M

Abdeljalil Lahjomri : La transformation numérique impose une réflexion sur le vivre-ensemble dans les sociétés



La transformation numérique accélérée impose une réflexion profonde sur les conditions du vivre-ensemble au sein des différentes sociétés et communautés, a affirmé, lundi à Rabat, le Secrétaire perpétuel de l'Académie du Royaume du Maroc, Abdeljalil Lahjomri.

Au-delà de leur contribution à l'élargissement des champs d'expression, les nouveaux outils de communication refaçonnent en profondeur la conscience morale et les formes d'appartenance, tout en favorisant l'émergence de communautés transnationales imaginées, a fait observer M. Lahjomri à l'occasion du 3e Sommet des jeunes africains et euro-méditerranéens, organisé par l'Université Euromed de Fès sous le thème "Civisme et pluralisme des valeurs: repenser le vivre-ensemble".

Face à ce constat, il est nécessaire d'opérer une transition du paradigme classique du contrat social, basé sur l'échange d'intérêts, vers un "contrat axiologique" fondant les relations sur la reconnaissance permanente de la fragilité humaine partagée et sur un engagement éthique érigéant la dignité au cœur de la gestion des différences, a-t-il dit au cours de cet événement, initié sous la supervision de la Chaire des Nations unies pour l'Alliance des Civilisations (UNCAC) et de l'Alliance des Civilisations des Nations unies (UNAOC), en partenariat avec l'Académie du Royaume du Maroc et l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques.

Cette rencontre, a-t-il ajouté, se veut un espace de débat favorisant l'enrichissement des idées, le rapprochement des points de vue et l'ouverture de nouvelles perspectives pour traduire les valeurs du vivre-ensemble en politiques publiques et en initiatives concrètes, à même de renforcer la confiance et de consolider la paix sociale.

De son côté, le Secrétaire perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, Omar Fassi Fihri, a mis en lumière le caractère indissociable et complémentaire du civisme et du pluralisme des valeurs dans l'éducation civique à l'ensemble des cycles d'enseignement, rappelant que

la science et la technologie impriment des transformations profondes aux modes de vie, de pensée et d'action, influençant durablement les sphères de l'éducation, de la communication et du travail.

Lorsque ces mutations sont encadrées par des valeurs civiques telles que le respect, la responsabilité et la solidarité, elles deviennent de puissants vecteurs de progrès social, a fait remarquer M. Fassi Fihri, estimant que l'essor scientifique et technologique ne saurait produire pleinement ses effets bénéfiques sans un ancrage solide dans l'éducation aux valeurs civiques.

Dans la même veine, le président de l'Université Euromed de Fès et chancelier de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, Mostapha Bousmina, a indiqué que le civisme ne saurait être appréhendé comme une simple construction théorique, détachée des réalités nationales, mais qu'il constitue un enjeu stratégique majeur pour assurer un développement durable, inclusif et harmonieux.

Rappelant les avancées significatives réalisées par le Maroc au cours des dernières décennies grâce à la Vision éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, M. Bousmina a noté que la consolidation de ces acquis requiert aujourd'hui l'ouverture d'un chantier structurant, celui de "l'éducation de l'humain".

Dans cette optique, il a appelé à l'élaboration d'un plan articulé autour de la généralisation de l'éducation civique à l'ensemble des cycles d'enseignement, à la

promotion d'une culture civique via les médias, au renforcement du rôle de la société civile, ainsi qu'à l'implication des intellectuels dans l'élaboration d'une morale nationale puissant dans les référents culturels marocains.

Pour sa part, le Haut Représentant des Nations unies pour l'UNAOC, Miguel Ángel Moratinos, a estimé qu'il importe désormais d'accorder une importance toute particulière à la paix, condition sine qua non de tout développement durable, et aux défis soulevés par l'intelligence artificielle, appelant à une vigilance accrue quant à la gouvernance démocratique des algorithmes et à la centralité de l'humain dans leur conception.

Consacré au civisme et au pluralisme des valeurs, ce sommet vise à engager un débat approfondi entre les jeunes afin de repenser le vivre-ensemble. Le thème retenu s'inscrit pleinement dans la vocation intellectuelle des institutions organisatrices et dans la volonté de placer cette rencontre sous le signe de l'engagement civique porteur d'avenir.

Le sommet réunit des jeunes représentant plus de quarante nationalités, aux côtés d'experts et d'enseignants-rechercheurs. Plusieurs thématiques y sont abordées, notamment la jeunesse marocaine unie autour du Sahara, la solidarité et la citoyenneté active au service de l'unité nationale, les manifestations de la crise du civisme et des valeurs, ainsi que le lien humain à l'épreuve de l'hyper connectivité.

Marcher vers la mort

Le destin imposé aux migrants par l'Algérie

Refoulement massif, racisme d'Etat et déshumanisation organisée

Loin des tribunes officielles où Alger aime se présenter en championne autoproclamée des causes justes, une réalité autrement plus sombre s'étend sur les dunes brûlantes du Sud. Une réalité faite de corps épuisés, de regards hagards et de vies brisées au seuil du désert. C'est précisément là, aux confins méridionaux de l'Algérie, que se joue aujourd'hui l'une des plus graves tragédies humaines du continent africain, orchestrée par un Etat qui piétine méthodiquement les principes les plus élémentaires de la dignité humaine.

L'année écoulée marque un seuil que même les observateurs les plus avertis n'osaient imaginer. L'Algérie a expulsé au moins 34.000 migrants subsahariens vers le Niger, selon des données documentées par l'ONG Alarm Phone Sahara. Un chiffre record, glaçant, qui ne dit pourtant pas toute la vérité tant l'ampleur réelle de ces expulsions échappe à toute transparence. Derrière cette statistique se cache une politique assumée de refoulement massif, conduite avec froideur et brutalité.

Il ne s'agit plus d'actes isolés ni de dérapages ponctuels imputables à des agents zélés. Ce qui se déroule depuis des années en Algérie relève d'une doctrine sécuritaire structurée, où la migration subsaharienne est perçue non comme un phénomène humain complexe, mais comme une menace à neutraliser par la force. La réponse du pouvoir algérien n'a jamais été celle de la coopération régionale, encore moins celle de la solidarité africaine qu'il invoque pourtant dans ses discours officiels. Elle a pris la forme d'une chasse à l'homme, menée au cœur des villes comme dans les marges invisibles du territoire.

A Alger, Oran ou Annaba, des rafles sont organisées avec une régularité désormais banalisée. Les forces de sécurité investissent des chantiers, des exploitations agricoles, des quartiers précaires, interpellant des hommes et des femmes dont le seul tort est d'avoir la peau de couleur noire et un accent étranger. Les témoignages recueillis par les ONG et les journalistes indépendants sont unanimes. Les arrestations reposent sur le profilage ethnique, accompagnées d'insultes racistes et d'humiliations publiques. Le droit n'entre jamais dans l'équation. Ni mandat, ni notification, ni possibilité de recours. L'arbitraire est la règle.

Commence alors un chemin de croix qui traverse le pays du nord au sud. Les migrants sont d'abord entassés dans des centres de détention où la promiscuité, le manque d'hygiène et les mauvais traitements sont monnaie courante. La faim est utilisée comme moyen de pression. Les coups comme langage disciplinaire. Des femmes racontent des attouchements, des agressions, des menaces. Des hommes évoquent des passages à tabac



et des extorsions. Les effets personnels sont confisqués, les téléphones brisés, les papiers arrachés, comme pour effacer toute identité avant l'expulsion. Les femmes enceintes, les enfants, parfois des nourrissons, sont exposés aux mêmes services que les adultes. Ce que des organisations internationales qualifient sans détour de traitements cruels, inhumains et dégradants.

Le transfert vers le sud algérien paraît être cette entreprise de déshumanisation. Des milliers de kilomètres parcourus dans des bus surchauffés, jusqu'à Tamanrasset, puis vers la frontière nigérienne. Epuisés, affamés, brisés physiquement et psychologiquement, les migrants sont parqués dans des zones de transit avant d'être poussés vers ce que l'administration algérienne appelle cyniquement la sortie du territoire. Pour beaucoup, c'est en réalité une condamnation à mort à peine déguisée.

A la frontière, le traitement différencié révèle l'hypocrisie d'un système qui prétend agir dans le respect du droit international. Les ressortissants nigériens sont convoyés vers des centres d'accueil déjà saturés, laissant aux autorités locales et aux organisations humanitaires la charge d'un fardeau imposé. Les autres, venus du Mali, du Burkina Faso, du Cameroun, du Nigeria ou de Guinée, sont abandonnés dans le désert, au tristement célèbre Point Zéro, une zone sans repère, sans infrastructure, sans secours. Là, sous un soleil étouffant le jour et un froid glacial la nuit, ils sont contraints de marcher de longues distances pour atteindre le

premier village nigérien. Beaucoup s'affondrent en chemin. Certains disparaissent à jamais.

Les ONG parlent de morts, de blessés, de personnes retrouvées inconscientes, déshydratées, délirantes. Médecins sans frontières décrit une situation sans précédent. L'Organisation mondiale contre la torture, elle, dénonce des traitements inhumains et dégradants, assimilables à la torture.

Cette politique brutale ne peut être dissociée du contexte géopolitique régional. Les relations exécrables entre Alger et ses voisins sahariens ont transformé les migrants en variables d'ajustement diplomatique. Incapable d'assumer un rôle stabilisateur crédible après l'échec de ses médiations et la rupture avec Bamako, l'Algérie a choisi de projeter ses crispations internes vers l'extérieur. Le Niger, déjà fragilisé politiquement et économiquement, se retrouve submergé par des flux humains qu'il n'a ni les moyens ni la responsabilité de gérer seul.

Lorsque les autorités nigériennes osent protester contre la violence de ces expulsions, la réaction algérienne est révélatrice d'un pouvoir arc-bouté sur le déni. Convocations d'ambassadeurs, indignation feinte, accusations sans preuves. Jamais une remise en question. Jamais une enquête indépendante. Jamais un mot pour les morts du désert. Ce mépris est sans doute ce qu'il y a de plus choquant. Il traduit une vision où la souffrance humaine est tolérable tant qu'elle reste invisible et éloignée des centres de pouvoir.

Ce qui se déroule aujourd'hui au sud

de l'Algérie est une faillite morale majeure. Un pays qui se réclame de l'héritage tiers-mondiste ne peut organiser des expulsions collectives fondées sur la couleur de peau. Un Etat qui invoque le droit international ne peut abandonner des civils dans un désert hostile en toute connaissance de cause. Un régime qui se dit solidaire de l'Afrique ne peut transformer ses voisins en dépotoirs humains.

Il est temps de nommer les choses sans détour. Ce que l'Algérie pratique n'est pas une gestion de la migration, mais une politique de refoulement brutal, massive et discriminatoire. L'histoire jugera sévèrement cette politique de déshumanisation. Elle retiendra que pendant que des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants marchaient vers la mort à la frontière nigérienne, le régime politico-militaire d'Alger parlait de sécurité et de souveraineté. Elle retiendra qu'au cœur du désert, des vies africaines ont été sacrifiées sur l'autel du cynisme d'Etat. Elle retiendra surtout qu'un pouvoir obsédé par le contrôle a préféré l'expulsion à la protection, la force à la responsabilité, l'abandon à l'humanité. Elle retiendra enfin que l'Algérie officielle, si prompte à donner des leçons au monde, a failli à l'épreuve la plus simple et la plus universelle, celle du respect de la vie humaine. Et tant que cette politique persistera, la honte ne s'effacera ni sous le sable du désert ni derrière les proclamations de façade, car aucune souveraineté ne peut se construire sur la souffrance, et aucune sécurité ne saurait justifier l'inhumain.

Mehdi Ouassat

Découverte à Salé du corps d'une personne subsaharienne non identifiée

Le + de l'actualité sociale

La DGSN réfute les allégations de meurtre

La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a démenti formellement les allégations relayées par certains sites et comptes numériques sénégalais faisant état de l'agression mortelle à l'arme blanche d'un ressortissant sénégalais au Maroc, à l'issue de la finale de la Coupe d'Afrique des nations de football.

Dans un communiqué, la DGSN indique que, suite à la diffusion de ces contenus, les services de la Sûreté nationale ont procédé à des investigations et recherches approfondies, lesquelles ont permis d'établir qu'aucun crime de meurtre volontaire ni aucun cas de coups et blessures ayant entraîné la mort d'un citoyen sénégalais, selon le mode opératoire évoqué, n'a été enregistré.

La même source précise que le seul fait recensé à ce stade concerne la découverte, à Salé, du corps sans vie d'une personne non identifiée, originaire d'Afrique subsaharienne. Le corps, qui dégageait une forte odeur d'alcool, ne présentait aucune trace apparente de violence ou de résistance, à l'exception de légères marques de morsures, lesquelles ont été attribuées, sur la base des constatations effectuées, à

la présence de chiens errants sur le lieu de la découverte.

Les services de sûreté territorialement compétents ont ouvert une enquête judiciaire sous la supervision du parquet compétent, afin d'identifier la victime. Les empreintes digitales relevées n'ont, à ce stade, correspondu à aucune donnée figurant dans les bases de données nominatives du Laboratoire national de la police scientifique et technique, souligne le communiqué.

Par ailleurs, une coordination est en cours avec l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol) ainsi qu'avec les services de sécurité sénégalais, en vue d'effectuer les vérifications nécessaires à l'identification du défunt.

Dans le cadre de l'approfondissement des recherches, les services de sécurité ont également mené des investigations concernant l'identité de la personne apparaissant sur les documents d'identité diffusés par certains comptes sénégalais et présentée comme la préputée victime, en raison de similitudes physiques avec le corps découvert.

Il s'est avéré qu'il s'agit d'un ressortissant sénégalais titulaire d'une



carte de séjour au Maroc. Toutefois, les vérifications de terrain ont établi qu'il ne réside pas à l'adresse déclarée, ce qui a conduit à la poursuite des investigations, appuyées par des expertises techniques, afin d'identifier avec précision la personne concernée.

Tout en réaffirmant l'absence de tout crime de meurtre volontaire ou de coups et blessures ayant entraîné la mort, contrairement à ce qui a été avancé par certaines publications, la DGSN souligne que le seul fait établi

à ce stade est la découverte d'un corps dépourvu de documents d'identité, dégageant une odeur d'alcool et ne présentant aucune trace de violence ni de blessure par arme blanche.

L'affaire fait actuellement l'objet d'enquêtes judiciaires en cours visant à identifier la victime et à déterminer les circonstances et les causes exactes de son décès. Le corps a été mis à la disposition de l'autopsie médicale afin d'établir la cause réelle de la mort, conclut le communiqué.

Lutte antidrogue

Plus de 4 millions de comprimés psychotropes saisis au Maroc au cours des trois dernières années

Les autorités marocaines ont saisi, au cours des trois dernières années, plus de 4 millions de comprimés psychotropes, principalement introduits en contrebande au Maroc depuis les pays voisins, a fait savoir, lundi à Casablanca, le préfet de police, chef de l'Institut des sciences forensiques de la sûreté nationale, Taoufik Sayerh.

"La consommation et la toxicomanie sont reconnues comme un problème majeur de santé publique au Maroc, et la lutte contre le trafic de drogue est une priorité nationale", a souligné M. Sayerh dans une allocution au nom de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) à l'occasion du 5ème Symposium international des directeurs des laboratoires d'analyse médico-légale des drogues qui se tient du 19 au 23 janvier à Casablanca.

Rien qu'en 2025, plus de 1.600.000 unités de ces comprimés ont été saisis soit une augmentation de 10% par rapport à 2024, a-t-il précisé.

"Avec l'apparition de nouvelles substances psychoactives, la sophistication des réseaux de production,

la complexité des routes de transit et le rajeunissement des usagers de la consommation, avec une tendance à la banalisation, ce trafic constitue aujourd'hui l'un des pires fléaux qui menace la santé publique, et qui a une incidence négative sur l'économie des pays, la sécurité et l'ordre public, et par conséquent, nuit au développement des pays", a-t-il dit, notant que cette situation exige une réponse non seulement ferme, mais surtout scientifiquement rigoureuse.

Convaincu de la collaboration avérée entre les trafiquants de drogue et divers acteurs non étatiques, y compris les groupes terroristes et séparatistes qui utilisent les profits générés par leurs activités illicites pour exacerber l'instabilité régionale, le Maroc poursuit une stratégie multidimensionnelle com-

plexe et intégrée de lutte contre le trafic de drogues et de substances psychotropes, périodiquement aligné sur les résolutions adoptées par les organes des Nations unies et axée sur la réduction de l'offre, la prévention de l'abus et de la consommation de drogues et la lutte contre le trafic illicite ainsi que le renforcement de la coopération internationale, a-t-il fait remarquer. Le chef de l'Institut des sciences forensiques de la sûreté nationale a expliqué que le Royaume a intégré, en tant que membre actif, la Coalition mondiale contre les menaces liées aux drogues de synthèse, lancée en 2023 sous l'égide des États-Unis d'Amérique, pour coordonner la riposte contre les nouveaux produits de synthèse.

Le Maroc a aussi renforcé le contrôle des flux de passagers et de marchandises, notamment via les ports et aéroports, pour contrer la contrebande de comprimés psychotropes, a-t-il poursuivi, notant que grâce à une forte mobilisation contre ces drogues, des saisies record de substances synthétiques ont été enregistrées par la DGSN en

2025 lors d'opérations ciblées.

Aussi, étant donné que l'analyse et l'identification des drogues dans des laboratoires spécialisés sont la pierre angulaire de la réponse forensique au phénomène des drogues de synthèse, puisque c'est au sein de ces laboratoires que la preuve est établie, que les tendances sont identifiées et que les politiques de santé publique et de sécurité trouvent leur fondement technique, la DGSN a mis à niveau en 2022 son laboratoire national de police scientifique, conformément aux standards internationaux en le dotant d'installations bâti-matières, de techniques modernes et de moyens analytiques à la fine pointe de la technologie, a fait savoir le préfet de police.

Ce laboratoire, certifié ISO 17025 par l'organisme américain ANAB, joue aujourd'hui un rôle central dans l'analyse des drogues saisis par les forces de l'ordre et fournit des informations cruciales aux enquêteurs et à la justice, a-t-il ajouté.

Les travaux du 5ème Symposium international des directeurs des laboratoires d'analyse médico-

légale des drogues se sont ouverts lundi à Casablanca avec la participation de 80 experts internationaux dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogue.

Co-organisé par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et le Plan Colombo pour le développement économique et social, ce clôture, qui se poursuit jusqu'au 23 courant, vise à partager les meilleures pratiques et renforcer la collaboration sécuritaire dans le domaine de l'analyse légale de drogues, dans un contexte marqué par l'exacerbation de la menace posée par les drogues synthétiques.

Selon ses organisateurs, ce symposium comprend une série de réunions et de débats animés par des responsables et des experts issus de laboratoires criminels représentant plus de 40 pays qui aborderont les dernières tendances internationales en matière de drogues illicites, en mettant l'accent sur les dangers des drogues synthétiques et des nouveaux psychotropes, y compris les nouvelles variétés apparues dans le contexte de la propagation rapide des drogues synthétiques.



Trump propose un "Conseil de paix" concurrent de l'ONU mais totalement à sa main

Donald Trump veut créer un "Conseil de paix" à sa main pour oeuvrer à la résolution des conflits dans le monde en concurrence avec l'ONU, avec un ticket d'entrée d'un milliard de dollars pour un siège permanent, selon une "charte" dont l'AFP a obtenu une copie lundi.

Qu'est-ce que c'est?

La Maison Blanche avait annoncé qu'en vertu du plan pour mettre fin à la guerre à Gaza soutenu par Washington, un Conseil de paix présidé par Donald Trump serait formé.

Depuis ce week-end, plusieurs pays ont commencé à dévoiler avoir reçu une invitation pour y participer, dont la France, l'Allemagne ou le Canada. Mais aussi bien au-delà des alliés traditionnels des Etats-Unis, puisque le Kremlin a dit lundi que le président russe Vladimir Poutine avait été invité à "se joindre à la composition du Conseil de paix". Mais le projet de "charte" révèle une initiative et un mandat bien plus vastes que la seule question de Gaza, et semble en faire un véritable substitut des Nations unies.

La mission

"Le Conseil de paix est une organisation internationale qui vise à promouvoir la stabilité, à établir une gouvernance fiable et légitime, et à garantir une paix durable dans les régions touchées ou menacées par des conflits", peut-

on lire dans le préambule de ce texte envoyé aux États "invités" à y siéger. Le texte de huit pages critique d'emblée les "approches et institutions qui ont trop souvent échoué", dans une allusion claire à l'ONU, et appelle à avoir "le courage" de s'en "écartier". Il souligne d'ailleurs "la nécessité d'une organisation de paix internationale plus agile et efficace".

Trump tout puissant

Donald Trump sera le "premier président du Conseil de paix", dont les pouvoirs prévus sont très étendus: il est seul habilité à "inviter" d'autres chefs d'État et de gouvernement à l'intégrer et peut révoquer leur participation sauf en cas de "veto par une majorité des deux tiers des États membres".

Aussi, son mandat ressemble-t-il à une forme de présidence à vie. Il peut se "désigner un successeur" à "tout moment", et ne peut être remplacé qu'en cas de "démission volontaire" ou d'"incapacité" constatée à l'unanimité du "conseil exécutif" de l'organisation, formé à sa propre discrétion.

Si les décisions sont prises à la "majorité des États membres", qui ont chacun "une voix", elles sont aussi "soumises à l'approbation du président", ce qui confère de facto un droit de veto à Donald Trump, qui a aussi la main sur l'agenda.

Ticket d'entrée

"Chaque État membre exerce un mandat d'une durée maximale



de trois ans à compter de l'entrée en vigueur de la présente charte, renouvelable par le président.

Ce mandat de trois ans ne s'applique pas aux États membres qui versent plus d'un milliard de dollars comptant au Conseil de paix au cours de la première année suivant l'entrée en vigueur de la Charte", ajoute le texte, sans plus de précisions.

Quels pays?

La Maison Blanche n'a pas publié la liste des pays invités. Plusieurs capitales ont, elles, fait savoir que leur dirigeant avait reçu un carton d'invitation, sans forcément dire s'il comptait l'accepter ou non.

Donald Trump a confirmé

lundi soir avoir invité son homologue russe Vladimir Poutine à rejoindre le "Conseil". Moscou a ainsi dit vouloir "clarifier toutes les nuances" de cette proposition avec Washington avant de se prononcer.

La France "ne peut donner suite" à ce stade, a indiqué lundi soir le chef de la diplomatie française Jean-Noël Barrot, tandis que le gouvernement allemand a exprimé la nécessité de se "coordonner" avec ses partenaires.

En réponse au refus de Paris, M. Trump a menacé lundi soir d'imposer des droits de douane de 200% sur les vins et champagnes français.

Parmi les autres pays qui ont communiqué sur l'invitation à leur dirigeant figurent l'Italie, la Hongrie, l'Albanie, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Egypte, la Jordanie, la Turquie, la Grèce, la Slovénie, la Pologne ou encore l'Inde.

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a aussi été invitée et réserve sa réponse, a déclaré lundi un porte-parole à Bruxelles.

SM le Roi Mohammed VI rejoindra le conseil en tant que "membre fondateur", a pour sa part indiqué la diplomatie marocaine.

Quand?

Selon la "charte" du "Conseil de paix", elle est censée "entrer en vigueur" quand seuls "trois Etats" l'auront signée.

"Effondrement total" des négociations entre les Kurdes syriens et le pouvoir central

Les négociations entre les Kurdes syriens et le pouvoir central se sont "totalement effondrées", a affirmé à l'AFP mardi un responsable kurde, alors que l'armée masse des renforts face aux zones autonomes kurdes dans le nord-est de la Syrie.

Le chef kurde Mazloum Abdi et le président syrien Ahmad al-Charché se sont rencontrés lundi soir à Damas pour évoquer l'application de leur accord, proclamé la veille, sur l'intégration des institutions civiles et militaires kurdes au sein de l'Etat.

"Les négociations qui ont eu lieu hier à

Damas se sont totalement effondrées. La seule exigence (des autorités syriennes) est la reddition inconditionnelle", a déclaré Abdel Karim Omar, représentant de l'administration autonome kurde à Damas.

Il a appelé la communauté internationale à prendre en urgence "une position ferme et décisive" en faveur des Kurdes syriens.

Le président syrien, déterminé à étendre son autorité sur l'ensemble du pays, a annoncé dimanche un accord qui prévoit un cessez-le-feu et l'intégration des administrations civiles et militaires kurdes au sein de l'Etat.

L'armée syrienne s'est déployée après cette annonce dans des zones de l'est et du nord de la Syrie, notamment les provinces de Raqa et Deir Ezzor, dont les forces kurdes se sont retirées.

Les Kurdes ont établi au cours de la guerre civile (2011-2024) une zone autonome dans le nord et le nord-est de la Syrie.

Mardi, un correspondant de l'AFP à Raqa a vu un important convoi de blindés et de véhicules chargés de soldats de l'armée se diriger vers le bastion kurde de Hassaké, dans la zone autonome.

Pour leur part, les Forces Démocra-

tiques Syrienne (FDS), dominées par les Kurdes, ont battu le rappel "des jeunes Kurdes, hommes et femmes", en Syrie et à l'étranger, les appelant à "rejoindre les rangs de la résistance".

Dans la ville de Hassaké, capitale de la province autonome, le correspondant de l'AFP a vu des dizaines de civils, dont des femmes et des personnes âgées, portant les armes à l'appel des FDS qui ont établi des barrages et fait circuler des patrouilles.

Les Kurdes sont répartis entre quatre pays de la région, la Syrie, la Turquie, l'Irak et l'Iran.

Après la catastrophe ferroviaire en Andalousie

L'Espagne entame trois jours de deuil

L'Espagne observe à partir de mardi trois jours de deuil national après l'accident ferroviaire qui a fait au moins 40 morts en fin de week-end dans le sud du pays, le Premier ministre Pedro Sanchez ayant promis une "transparence absolue" sur cette catastrophe.

Le bilan de la collision, surveillé dimanche soir en Andalousie, s'est établi à ce stade à 40 morts et 41 personnes hospitalisées, dont 12 en soins intensifs, selon les derniers chiffres communiqués à la presse par les autorités locales.

Mais ce bilan, qui inclut quatre enfants hospitalisés, pourrait s'alourdir à mesure que les recherches continuent dans les carcasses des deux trains qui se sont entrechoqués près d'Adamuz, à environ 35 kilomètres de Cordoue. Les secouristes sur place tentent notamment d'extraire d'éventuels corps restés coincés dans la ferraille.

L'entité publique chargée du suivi de la catastrophe (CID) a précisément dans un communiqué dans la soirée que les autorités avaient reçu 43 signalements pour disparition de la part de proches de victimes. Cinq personnes mortes ont déjà été identifiées au cours d'autopsies, a ajouté cette source.

Le président régional andalou, Juan Manuel Moreno, a estimé lundi soir que les autorités pourraient déterminer "avec certitude" le nombre de victimes dans les "pro-



chaines 24 à 48 heures".

Un déraillement puis un choc violent

Dimanche à 19H45 (18H45 GMT), les deux trains à grande vitesse circulant sur deux voies parallèles dans des directions opposées sont entrés en collision, avec à leur bord près de 500 passagers au total.

En cause: un train Iryo - un opérateur de train privé, filiale à 51% du groupe public italien Ferrovie dello Stato (Trenitalia) -, dont des voitures ont déraillé et se sont

déportées sur l'autre voie, heurtant une rame de la Renfe, la compagnie nationale espagnole, qui circulait dans l'autre sens en direction de Huelva (sud).

Complètement sorties des rails, les quatre voitures du train de la Renfe se sont retournées, et deux d'entre elles semblent même avoir été écrasées par l'impact, selon des images aériennes diffusées par la Garde civile espagnole.

Plusieurs centaines de mètres plus loin se trouve le train Iryo rouge, la plupart de ses voitures encore sur les rails et les deux dernières couchées sur le flanc.

"Transparence absolue"

A Adamuz, le Premier ministre socialiste Pedro Sánchez a promis face aux journalistes que les conclusions de l'enquête sur les circonstances de l'accident seraient diffusées avec une "transparence absolue" pour établir "la vérité". A ce stade, le ministre des Transports Oscar Puente a évoqué un accident "extrêmement étrange", survenu dans une ligne droite, sur une portion de voie rénovée.

"L'erreur humaine est pratiquement écartere", a balayé le président de la Renfe, Álvaro

Fernández Heredia, sur la radio publique RNE. "Cela doit être lié au matériel roulant d'Iryo ou à un problème d'infrastructure".

Sur cette portion de voie ferrée limitée à 250 km/h, la vitesse n'était pas en cause dans l'accident, a-t-il aussi assuré, soulignant qu'un des trains circulait à 205 km/h, et l'autre à 210 km/h.

Le pays tout entier a passé la journée de lundi sous le choc, à commencer par la petite ville d'Adamuz, où un élan de solidarité s'est rapidement mis en place.

Manuel Muñoz, un de ses habitants âgé de 60 ans, s'est empressé d'apporter "de l'eau, des couvertures, tout ce que nous avons pu" au centre municipal d'accueil. "On n'arrive pas à y croire...", souffle pour sa part Sonia, 49 ans.

Dans la commune, l'AFP a notamment vu en fin de journée un homme en larmes au téléphone, avant d'être serré dans ses bras par plusieurs personnes. La Garde civile était présente également non loin, près des arènes, pour accueillir les familles des victimes.

La famille royale espagnole doit se rendre mardi midi à proximité des lieux de l'accident.

La reprise des liaisons ferroviaires entre Madrid et les grandes villes d'Andalousie pourrait n'être effective qu'"autour du 2 février" au vu des dégâts sur les rails, selon le ministre des Transports Oscar Puente.

Davos : Les Européens à la tribune

Trump impose le Groenland à l'ordre du jour

Donald Trump a annoncé mardi une réunion des "différentes parties" sur le Groenland, territoire autonome appartenant au Danemark dont il veut s'emparer, et accentué la pression sur les dirigeants européens réunis au Forum économique de Davos. Grand-messe annuelle d'un multilatéralisme que le président américain ne cesse de malmenner, la réunion de Davos intervient en plein bras de fer sur le Groenland entre les Américains et leurs alliés européens au sein de l'OTAN.

"Je ne pense pas qu'ils vont résister beaucoup. Nous devons l'avoir", a déclaré le président américain à un journaliste en Floride qui l'interrogeait sur le Groenland, avant d'annoncer "une réunion des différentes parties à Davos, en Suisse".

"Le Groenland est essentiel pour la sécurité nationale et mondiale. Il ne peut y avoir de retour en arrière, sur ce point, tout le monde est d'accord!", a-t-il lancé sur son réseau Truth Social, indiquant avoir eu "un très bon entretien téléphonique" avec Mark Rutte, le secrétaire général de l'OTAN.

"Les États-Unis d'Amérique sont de loin le pays le plus puissant au monde (...) Nous

sommes la seule PUISSANCE capable d'assurer la PAIX dans le monde et cela se fait, tout simplement, par la FORCE!", a-t-il dit.

Le président américain a également posté une image générée par l'IA le montrant, accompagné du vice-président JD Vance et du ministre des Affaires étrangères Marco Rubio, en train de planter un drapeau américain dans un paysage arctique. Un panneau indique: "Groenland, territoire américain depuis 2026".

M. Trump invoque des motifs de sécurité face aux Russes et aux Chinois pour s'emparer du Groenland et il a menacé de surtaxes douanières les pays qui s'y opposeraient, dont la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni. A l'heure où l'UE réfléchit à des mesures de rétorsion commerciales, les déclarations à la tribune de Davos des dirigeants européens mardi devaient être particulièrement scrutées. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, doit notamment prononcer l'un des discours d'ouverture, avant le vice-Premier ministre chinois He Lifeng.

Elle a encore insisté lundi sur "la nécessité de respecter sans équivoque" la souve-

raineté du Groenland et du Danemark, lors d'une rencontre à Davos avec une délégation bipartite du Congrès américain.

Le président français Emmanuel Macron, qui a dénoncé récemment "le nouveau colonialisme et le nouvel impérialisme" dans les relations internationales, figure parmi les défenseurs d'une réponse ferme de l'UE. Il doit s'exprimer à Davos en début d'après-midi.

"Cercle vicieux"

Donald Trump, dont la dernière participation en personne au forum de Davos remonte à 2020, doit intervenir à la tribune mercredi. La présence américaine est très visible cette année à Davos, avec de nombreux commerces de la rue principale privatisés par des entreprises américaines et même une "USA House" installée dans une église où les membres du gouvernement multiplient les interventions.

La délégation américaine est cette année l'une des plus importantes jamais enregistrée à Davos d'après les organisateurs, et elle n'a pas attendu l'arrivée de son commandant en

chef pour occuper le terrain.

Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a réfuté mardi à Davos l'hypothèse que les Européens puissent mettre en place des rétorsions financières et se débarrasser de leurs bons du Trésor américain.

Lors d'un point presse, il a dénoncé "un récit complètement trompeur" faisant observer que le marché de la dette américaine "a les meilleures performances au monde".

"C'est le marché le plus liquide et c'est la base de toutes les transactions financières", a-t-il dit. "Tout le monde doit respirer un grand coup. N'écoutez pas les médias qui sont hystériques", a-t-il ajouté. Emmanuel Macron avait prévu de repartir de Davos dès mardi soir, sans croiser Donald Trump. Le chancelier allemand Friedrich Merz avait en revanche affirmé vouloir y rencontrer le président américain, disant vouloir "éviter une escalade douanière".

"Des menaces douanières entre alliés sont inacceptables; elles affaiblissent notre relation transatlantique et, dans le pire des cas, peuvent conduire à un cercle vicieux", s'est aussi inquiété le président finlandais Alexander Stubb.

Iran: La police lance un ultimatum de trois jours aux participants aux "émeutes" pour se livrer

Le chef de la police iranienne a lancé lundi un ultimatum de trois jours aux personnes impliquées dans ce qu'il a qualifié "d'émeutes" pour se livrer aux autorités, après l'écrasement meurtrier d'un vaste mouvement de contestation.

Déclenchée le 28 décembre par des protestations contre le coût de la vie, la mobilisation a pris une ampleur majeure le 8 janvier, défiant ouvertement la République islamique en place depuis 1979, avant une répression violente qui, selon des ONG, a fait des milliers de morts.

"Les jeunes qui se sont retrouvés involontairement impliqués dans les émeutes sont considérés comme des personnes trompées, et non comme des soldats ennemis", a affirmé le chef de la police, Ahmad-Reza Radan sur la télévision d'Etat.

Il a donné aux intéressés "au maximum trois jours" pour se livrer, leur assurant qu'ils seraient alors traités avec "plus de clémence".

Les chefs des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire du pays ont pour leur part affirmé qu'ils "punir(ait) de manière décisive" les instigateurs des "incidents terroristes", dans un communiqué commun publié par la télévision d'Etat.

Guerre contre Dieu"

L'agence iranienne Tasnim a recensé en fin de semaine der-



nière quelque 3.000 personnes arrêtées en lien avec la mobilisation, des groupes de défense des droits avançant le chiffre de 20.000 arrestations.

La mobilisation a été étouffée par une répression qualifiée de "massacre" par Amnesty International, à la faveur d'un blackout inédit des communications instauré il y a onze jours.

L'accès à internet devrait "progressivement" revenir à la normale cette semaine, ont annoncé lundi les autorités, après un bref rétablissement limité de l'accès dimanche.

Le président, Masoud Pezeshkian, a critiqué les restrictions d'accès à internet, appelant à une "meilleure gouvernance" du cyberspace.

Au moins 3.428 manifestants ont été tués, selon le dernier bilan de l'ONG Iran Human Rights (IHR), dont les chiffres sont cités par l'ONU, mais d'autres estimations font état, selon elle, de plus de 5.000 morts, voire jusqu'à 20.000.

Le nombre de manifestants tués "pourrait dépasser même les estimations médiatiques les plus élevées", a affirmé lundi le direc-

teur de IHR, Mahmood Amiry-Moghaddam, dénonçant "l'un des plus grands massacres de manifestants de notre époque".

Le guide suprême, Ali Khamenei, a lui-même fait état de "milliers de personnes tuées" imputant ces morts aux "séditieux", selon lui manipulés par les Etats-Unis et Israël.

Le porte-parole de la justice iranienne, Asghar Jahangir, a réaffirmé dimanche que des procès rapides seraient organisés pour les mis en cause.

Il a averti que certains actes s'apparentaient au crime de

"guerre contre Dieu", passible de la peine de mort, appliquée généralement par pendaison.

"Outil d'intimidation"

L'inquiétude grandit quant au risque d'exécutions de contestataires, dans un pays où 1.500 personnes auraient été exécutées en 2025, selon le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk.

"L'ampleur et le rythme des exécutions évoquent un recours systématique à la peine capitale comme outil d'intimidation de l'Etat", a-t-il pointé lundi.

Le président Pezeshkian, le président du Parlement Mohammad Bagher Ghalibaf et le chef du pouvoir judiciaire Gholamhossein Mohseni Ejei se sont par ailleurs engagés dans leur communiqué commun à travailler "sans relâche" pour "résoudre les problèmes économiques et liés aux moyens de subsistance".

La mobilisation avait été lancée par des commerçants de Téhéran, après une nouvelle chute de la monnaie nationale, le rial, qui a perdu depuis un an plus d'un tiers de sa valeur face au dollar.

Une hyperinflation fragilise aussi depuis des années le pouvoir d'achat en Iran, où le malaise économique a encore été aggravé par le rétablissement en septembre par l'ONU de sanctions internationales liées au programme nucléaire de Téhéran.

Une nouvelle attaque russe prive de chauffage près de la moitié de Kiev

Une attaque nocturne aérienne de Moscou a de nouveau privé de chauffage plus de 5.600 immeubles résidentiels à Kiev par des températures de -14°C, soit près de la moitié de la capitale, ont annoncé mardi matin les autorités.

"Après cette attaque, 5.635 immeubles d'habitation sont sans chauffage", a indiqué le maire de la capitale Vitali Klitschko sur Telegram. "Près de la moitié de Kiev est actuellement sans courant. La Russie n'a pas changé de cap: détruire l'Ukraine", a déploré de son côté la vice-ministre des Affaires étrangères, Mariana Betsa.

La vaste partie de la ville située sur la rive orientale du fleuve Dniepr et composée essentiellement de quartiers résidentiels est par ailleurs privée d'eau du robinet, a-t-il ajouté.

Plusieurs journalistes de l'AFP habitant dans ces quartiers ont constaté l'absence d'eau courante et d'électricité.

Ces nouvelles frappes russes interviennent peu après la pire attaque de Moscou sur le réseau énergétique de Kiev depuis le début de son invasion de l'Ukraine; il y a

quatre ans, le plus sanglant conflit en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale.

Le bombardement effectué à l'aube du 9 janvier avait visé des sites énergétiques, privant de chauffage 6.000 immeubles - soit la moitié de la ville. De très nombreux résidents ont aussi été privé d'électricité pendant des jours, au moment où Kiev est frappé par une vague de froid inédite depuis plusieurs années.

Les autorités ukrainiennes mettaient en garde depuis plusieurs jours contre une nouvelle attaque massive russe contre les réseaux énergétiques du pays.

D'autres régions ukrainiennes, notamment celles d'Odessa (sud), Rivné (ouest) et Vinnytsia (centre-ouest), ont également subi des bombardements sur leurs infrastructures énergétiques pendant la nuit, selon les autorités locales. La compagnie énergétique d'Etat Ukrenergo a annoncé dans la matinée des coupures d'électricité d'urgence afin de stabiliser le système.

Dans la région de Rivné, plus de 10.000 foyers ont été privés de courant, a annoncé

l'administration régionale.

Au cours des nouvelles frappes nocturnes, une femme a été blessée et hospitalisée à Kiev, a précisé M. Klitschko. Plusieurs bâtiments ont été endommagés, notamment une école primaire, a-t-il ajouté.

Dans la région de Kiev, près de la ville de Boutcha, un homme de 50 ans a été mortellement blessé, a indiqué le gouverneur régional sur Telegram. Deux stations-service ont été endommagées.

Drones et missiles

La Russie "vise les civils et des infrastructures civiles. L'ennemi terrorise délibérément des villes et villages ukrainiens", s'est insurgé le gouverneur Mykola Kalachnyk.

Dans la nuit, la Russie a d'abord tiré sur Kiev des drones de combat à longue portée avant de lancer des missiles balistiques en direction de la ville et sa région.

Des explosions ont été entendues à plusieurs reprises dans le centre-ville pendant l'alerte aérienne qui a duré plus de six

heures, ont constaté des journalistes de l'AFP, qui ont également assisté aux opérations de la défense aérienne.

"Les services communaux et énergétiques travaillent pour restaurer le chauffage, l'eau et l'électricité dans les domiciles des Kiéviens", a ajouté M. Klitschko.

Selon lui, presque 80% des immeubles privés de chauffage mardi étaient déjà touchés par le même problème à la suite de la précédente attaque.

L'attaque a également perturbé la circulation du métro à Kiev, selon la mairie. La Russie pilonne le système énergétique ukrainien depuis le début de son invasion, une tentative visant selon Kiev à saper le moral et briser la résistance des Ukrainiens.

Ces attaques se poursuivent alors que le président américain Donald Trump pousse Kiev et Moscou à mettre fin aux hostilités.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a maintes fois indiqué douter de la volonté de la Russie de mettre fin à son invasion, estimant que Moscou se concentrerait à l'inverse sur ses frappes contre l'Ukraine.

Economie

Le déficit commercial prévu à 21,1% en 2026

Le déficit commercial devrait connaître une aggravation pour atteindre 21,3% du produit intérieur brut (PIB) en 2025 et 21,1% en 2026 par rapport à 19,1% du PIB en 2024, selon le Haut-commissariat au plan (HCP).

"Dans ce contexte marqué par des incertitudes géopolitiques persistantes et par une croissance modérée en Europe, les perspectives du commerce extérieur de l'économie nationale pour 2025 et 2026 s'annoncent contrastées", souligne le HCP dans son Budget économique prévisionnel (BEP) 2026.

En effet, les secteurs automobile et textile devraient être confrontés à des défis structurels découlant de la transition énergétique et de la faiblesse de la demande européenne, au moment où les exportations de phosphates et de produits agricoles et agroalimentaires devraient poursuivre leur tendance favorable, rapporte la MAP.

Le volume total des exportations des biens devrait enregistrer un ralentissement en 2025 avant de se redresser en 2026 à 6,7%. Cette évolution témoigne de la dynamique de l'offre exportable et de l'élargissement progressif de ses débouchés internationaux.

En ce qui concerne les échanges des services, la performance du secteur touristique devrait continuer d'alimenter la croissance des exportations des services de voyage et de transport.

Cette dynamique devrait se renforcer en 2026, à mesure que l'attractivité du Maroc en tant que destination touristique s'affirme davantage en occupant la 13ème place dans le classement mondial de l'ONU-Tourisme des destinations en termes de croissance, en se positionnant au premier rang dans les régions de l'Afrique et du Moyen-Orient.

Au total, le volume des exportations des biens et services devrait évoluer à un rythme moins important, enregistrant 6,2% en 2025 et 7,1% en 2026.

Pour sa part, le volume des importations des biens devrait maintenir sa tendance haussière suite à la vigueur de la demande intérieure. En effet, les importations de produits agricoles et agroalimentaires auraient connu une hausse modérée en 2025.

Plus précisément, les importations de blé auraient enregistré une progression suite à l'insuffisance de la production céréalière nationale. De plus, les importations d'animaux vivants se seraient poursuivies afin de réduire la pression sur le cheptel national après plusieurs années de sécheresse. En 2026, l'évolution des importations des produits alimentaires devrait être atténuée en lien avec les retombées positives de l'amont agricole.

Les importations de demi-produits et de produits d'équipements devraient, quant à elles, maintenir leur tendance haussière en 2025 et 2026, soutenues par l'accélération des investissements dans les infrastructures et par la mise en œuvre de projets stratégiques.

Pour leur part, les importations des produits énergétiques devraient maintenir leur évolution en 2025 et 2026. Ainsi, le volume des importations des biens et services devrait croître de 13,2% en 2025 et 8,4% en 2026.

Prévisions économiques du HCP

La croissance de l'économie nationale devrait s'établir à 5% en 2026



Après une croissance estimée à 4,7% en 2025, l'économie marocaine devrait s'accélérer pour s'établir à 5% en 2026, selon ce qui ressort du Budget économique prévisionnel (BEP) 2026 publié par le Haut-commissariat au plan (HCP).

D'après l'institution publique, cette accélération continue serait «portée par la reprise du secteur agricole et par la consolidation des performances des activités non agricoles, stimulée par le dynamisme de la demande intérieure dans un contexte de stabilité des prix».

Il est important de noter que les projections économiques, contenues dans le BEP, reposent sur un ensemble d'hypothèses macroéconomiques portant notamment sur «une campagne agricole 2025/2026 supérieure à la moyenne, soutenue par les conditions climatiques favorables ; la prise en compte des nouvelles dispositions de la loi de Finances 2026; un redressement de la demande adressée au Maroc, en lien avec l'amélioration graduelle de la croissance économique chez les principaux partenaires commerciaux ainsi que le maintien de la tendance baissière des cours à l'international, en particulier pour certaines matières premières, contribuant à l'atténuation des pressions

inflationnistes ».

Dans le détail, le démarrage de la campagne agricole 2025/2026 a été marqué par un déficit pluviométrique notable, les précipitations abondantes et bien réparties enregistrées à partir de fin novembre laissant entrevoir une campagne agricole plus prometteuse. Ce qui devrait contribuer à reconstituer les réserves des barrages et à alimenter les nappes phréatiques.

Le HCP prévoit, par ailleurs, le redressement de l'activité d'élevage en 2026, «soutenu par les retombées positives de la décision Royale de s'abstenir du sacrifice de l'Aid Al-Adha en 2025, l'amélioration du couvert végétal et la disponibilité des pâturages, ainsi que par le programme national de reconstitution du cheptel».

Dans ces conditions, l'organisme chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles au Maroc estime que la valeur ajoutée agricole devrait évoluer de 10,4% en 2026, après 4,5% en 2025, sous l'hypothèse d'une production céréalière supérieure à la moyenne.

Après une évolution de 3,7% estimée en 2025, le secteur primaire devrait progresser de 10% en 2026 contribuant ainsi de 1,1 point à la

croissance économique nationale en 2026 contre 0,4 point en 2025, selon les prévisions de l'institution, qui s'attend à un léger redressement de l'activité de la pêche au cours de cette année (après sa baisse prévue en 2025, suite au repli du volume des débarquements de la pêche côtière et artisanale).

Les activités non agricoles devraient évoluer de 4,3% en 2026, soutenues principalement par la consolidation des activités industrielles, la poursuite de la bonne performance du secteur du BTP, ainsi que par la vigueur des services marchands. Mais également par la bonne tenue de la demande intérieure et par l'effet d'entraînement des grands projets d'investissement.

Après une croissance de 4,8% estimée en 2025, les activités secondaires devraient évoluer de près de 4,2% en 2026, contribuant ainsi à la croissance économique nationale aux alentours de 1,1 point en 2025 et 2026.

Quant au secteur tertiaire, il «devrait confirmer sa résilience avec une croissance de 4,3% en 2026 après 4,5% en 2025, contribuant positivement à la croissance du PIB à hauteur de 2,3 points en 2026 après 2,4 points en 2025», selon le HCP.

Alain Bouithy

La Chambre de commerce suisse au Maroc nomme Yassin Halhoul à sa présidence

La Chambre de commerce suisse au Maroc (CCSM) a annoncé, récemment, la nomination de Yassin Halhoul en tant que nouveau président.

Ainsi, M. Halhoul prend le relais de Christophe de Figueiredo, qui se consacre désormais à de nouvelles opportunités professionnelles, indique la CCSM dans un communiqué.

Le Conseil d'administration a remercié chaleureusement M. de Figueiredo pour son engagement constant, son leadership et les actions structurantes menées durant son mandat.

Sous sa présidence, la CCSM a renforcé son rayonnement, diversifié ses activités et consolidé les liens entre les communautés économiques suisses et

marocaines. Il continuera d'accompagner la Chambre en tant que président d'honneur, rapporte la MAP.

Avec l'arrivée de M. Halhoul, la CCSM ouvre une nouvelle phase de développement. En effet, de nationalité maroco-suisse, il est un entrepreneur actif à la fois en Suisse et au Maroc.

Grâce à sa connaissance approfondie des deux écosystèmes économiques, il est idéalement placé pour ouvrir de nouvelles perspectives et développer des opportunités bilatérales pour les membres de la CCSM.

Ses priorités incluent le renforcement des relations d'affaires entre la Suisse et le Maroc, le déve-

loppement de nouvelles opportunités économiques au bénéfice des membres, la valorisation du rôle de la CCSM comme plateforme de référence pour la coopération bilatérale, et l'accroissement de la visibilité de la Chambre et de ses initiatives.

La CCSM reste mobilisée pour accompagner les entreprises, encourager les partenariats et contribuer activement au rapprochement économique entre les deux pays.

La Chambre de commerce suisse au Maroc œuvre au développement des relations économiques, commerciales et industrielles entre la Suisse et le Maroc, en soutenant les entreprises au travers d'un réseau actif, d'événements ciblés et de services dédiés.

Davos

Le chef du gouvernement représente le Maroc à la 56ème réunion annuelle du Forum économique

Le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, est arrivé, lundi en Suisse, pour représenter le Maroc à la 56e réunion annuelle du Forum économique mondial (WEF), qui se tient jusqu'au 23 janvier à Davos, avec la participation d'environ 400 responsables politiques de premier plan, dont près de 65 chefs d'Etat et de gouvernement.

M. Akhannouch conduit une délégation composée notamment de la ministre de l'Economie et des Finances, Mme Nadia Fettah, et du directeur général de l'Agence Marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), Ali Sadiki.

Placée sous le thème "Un esprit de dialogue", cette édition du Forum de Davos rassemble près de 3.000 participants issus de plus de 130 pays, dans un contexte de bouleversements géopolitiques, technologiques et sociaux profonds.

Elle connaît la participation de six dirigeants du G7, ainsi que de 55 ministres de l'Economie et des Finances, 33 ministres des Affaires étrangères, 34 ministres du Commerce et 11 gouverneurs de banques centrales, marquant le plus haut niveau de participation gouvernementale de l'histoire du Forum, rapporte la MAP.

Les responsables politiques côtoieront près de 850

directeurs généraux et présidents des plus grandes entreprises mondiales, ainsi qu'une centaine de fondateurs de licornes et de pionniers technologiques.

Se présentant comme une plateforme impartiale de dialogue, de collaboration et d'action, le Forum entend favoriser des échanges ouverts entre responsables publics, chefs d'entreprise, représentants de la société civile, organisations internationales et monde académique afin d'apporter des réponses concrètes aux défis globaux.

Le programme 2026, inscrit dans plus de cinq décennies de tradition de dialogue public-privé, vise à faire émerger des solutions de long

terme à des enjeux interconnectés, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de croissance, de résilience et d'impact.

Les débats porteront notamment sur le renouvellement de la coopération internationale dans un contexte de normes contestées, d'alliances sous tension et de confiance érodée, ainsi que sur de nouveaux modèles de collaboration face à la remise en cause de notions établies de sécurité, de souveraineté et d'intégration mondiale.

Les discussions aborderont également la gestion des risques géopolitiques et de l'incertitude économique, l'exploitation responsable de

l'innovation, en particulier des technologies de rupture comme l'intelligence artificielle générative, et la recherche de trajectoires favorisant la compétitivité et une croissance inclusive.

La dimension humaine des transformations sera au cœur des échanges, avec un accent mis sur l'investissement dans les compétences, l'adaptation des forces de travail et le bien-être, tandis que les participants examineront aussi les moyens de reconstruire la prospérité dans le respect des limites planétaires, notamment à travers des systèmes énergétiques, naturels et hydriques plus durables.

Première banque d'affaires spécialisée en finance éthique et participative au Maroc

Lancement à Casablanca de Fineopolis Capital

Le groupe Fineopolis a annoncé le lancement officiel de Fineopolis Capital, la première banque d'affaires au Maroc spécialisée en finance éthique et participative.

Fineopolis Capital est exclusivement dédiée à la structuration et à l'accompagnement d'opérations d'investissement conformes aux principes de la charia. Basée à Casablanca et tournée vers les marchés africains et européens, cette nouvelle plateforme marque une étape stratégique dans l'évolution du groupe, historiquement présent au Maroc depuis 2014, mais également en Belgique, au Royaume-Uni et à Dubaï.

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de répondre

aux besoins croissants des investisseurs institutionnels, des family offices et des entrepreneurs en quête de solutions d'investissement conformes à la charia, transparentes et ancrées dans l'économie réelle.

Fort d'une expertise pointue dans le conseil financier et réglementaire, Fineopolis Capitalise sur l'expérience avérée des équipes pluridisciplinaires de haut niveau pour proposer une ingénierie financière islamique innovante, capable de concilier à la fois les exigences réglementaires, la responsabilité sociale et la performance économique.

"Faisant suite à son enregistrement auprès de l'Autorité marocaine du marché des

capitaux (AMMC) en qualité de conseiller en investissement financier, Fineopolis franchit une nouvelle étape avec le lancement de sa banque d'affaires, une évolution naturelle de son positionnement historique en matière de conseil en finance islamique", a dit Sami Assoulaimani, fondateur et directeur général de Fineopolis Capital, dans une déclaration à la MAP.

"Notre ambition est de faire du Maroc un hub régional de référence, capable de connecter des capitaux exigeants à des projets porteurs de valeur réelle et durable", a-t-il fait savoir.

Et de poursuivre: "A travers Fineopolis Capital, nous affirmons une vision de la fi-

nance fondée sur la transparence, la création de valeur et une conformité rigoureuse aux principes de la charia, garantissant une lisibilité totale aussi bien pour les investisseurs que pour les régulateurs".

Fineopolis déploie une offre complète et conforme à la charia articulée autour de quatre lignes de métiers, à savoir "le conseil en ingénierie financière (en particulier la structuration de Sukuk)", "le conseil en gestion de patrimoine", "l'asset management" et "l'investissement immobilier".

Chaque opération est soumise à un processus rigoureux de double validation à la fois par un comité d'investissement et un conseil charia,

assurant ainsi une maîtrise totale des risques et une conformité aux standards nationaux et internationaux.

Pour Abdelaziz El-Ouardhiri, cofondateur et membre du directoire, cette démarche vise avant tout à compléter l'écosystème existant.

"La demande pour les produits participatifs connaît une progression soutenue, alors que l'offre actuelle ne couvre pas encore l'ensemble des besoins, notamment pour les personnes physiques et morales attachées à des convictions religieuses. Notre ambition est d'élargir l'éventail des solutions proposées, sans nous inscrire dans une logique de concurrence avec les acteurs déjà présents", a-t-il souligné.

En Libye, le pari d'un réalisateur pour ressusciter le cinéma

Mouayed Zabtia tourne la plupart des scènes de son film dans le studio qu'il a construit dans sa propre maison à Tripoli, la capitale libyenne. Dans un pays où le cinéma a quasiment disparu, c'est le seul moyen pour ce réalisateur d'exercer son art.

Avant le coup d'Etat de 1969, qui a porté Mouammar Kadhafi au pouvoir, Tripoli comptait à elle seule plus de 20 salles de cinéma.

"Aujourd'hui, nous n'en avons plus aucune", déplore M. Zabtia.

"Il faut aller à l'étranger pour voir des films au cinéma", renchérit l'un des acteurs de son dernier projet, Mohammed Rizk.

Même si Kadhafi a été renversé, puis tué en 2011, les séquelles de la dictature sont toujours là.

Le pays, profondément divisé, est dirigé par des gouvernements rivaux. A l'est, un exécutif reconnu par l'ONU et mené par le Premier ministre Abdelhamid Dbeibah; à l'ouest, des autorités parallèles fidèles au maréchal Khalifa Haftar.

Asphyxié sous Kadhafi, le paysage culturel peine à s'épanouir.

Pendant 42 ans, le cinéma fut perçu comme le vecteur d'une invasion culturelle étrangère. Seuls les films alignés sur l'idéologie de l'Etat étaient financés.

Les salles étaient en outre considérées comme des lieux de rassemblement difficiles à contrôler.

"Désintéret"

Comme beaucoup, Mouayed Zabtia, 47 ans, pensait qu'après la chute de Kadhafi le cinéma renaîtrait. Mais l'instabilité qui a suivi a douché ses espoirs.



"Le problème, c'est le désintérêt de tous les gouvernements depuis 2011", estime M. Zabtia.

Lui qui rêvait dès l'enfance de devenir cinéaste, et garde le souvenir vivace des cassettes VHS louées dans un magasin de quartier, fonde sa société de production en 2001.

En attendant des jours meilleurs, M. Zabtia se consacre d'abord à des genres "plus lucratifs": vidéos de mariages, spots publicitaires ou séries télévisées.

Aujourd'hui, dans la lumière tamisée de son studio, il supervise tout, de l'éclairage au son en passant par les costumes tandis qu'une petite équipe s'affaire pour le tournage de "1986".

Son premier long-métrage repousse dans la Libye des années 1980 et dépeint une jeune génération

assoufflée de liberté dans un climat de peur.

Mouayed Zabtia explique qu'il s'est inspiré de faits réels, notamment l'exil du chanteur Ahmed Fa-kroun.

De nos jours, décrit-il, ce n'est plus la censure officielle qui empêche le développement d'un cinéma libyen mais toute une série de difficultés qui s'ajoutent au manque de soutien public. Même si les autorités ont essayé ces dernières années de relancer le septième art avec des festivals et la création en 2021 de l'Institut libyen du cinéma.

Conservatisme

Mouayed Zabtia explique avoir fini lui-même son film, tourné à 80% en studio car "filmer à l'extérieur en Libye est très éprouvant".

"Il faut de grandes équipes, l'aide de la police" pour surveiller les décors. "Les gens ne sont pas habitués à voir ce genre de caméras dans la rue", dit-il.

Et la censure peut émaner de diverses "franges de la société", selon lui.

Car dans la très conservatrice Libye, le septième art est parfois perçu comme entrant en conflit avec certaines valeurs culturelles et religieuses, explique le réalisateur.

Mettre des femmes en scène s'avère compliqué, alors qu'il est "impossible de raconter une histoire ou parler de la société sans femmes", insiste-t-il.

"Nous avons beaucoup de talents féminins cachés qui craignent de se mettre en avant", note-t-il.

Et "une simple campagne sur les réseaux sociaux suffit pour vous retrouver en difficulté".

Quelques films ont malgré tout franchi les frontières: le documentaire "Freedom Fields" de la Libyo-Britannique Nazaïha Arebi sur trois footballeuses, présenté au Festival de Toronto en 2018, et "Donga" de Muhamad Lamin sur le soulèvement de 2011, au Festival d'Amsterdam en 2023.

Mouayed Zabtia estime que le salut pourrait venir de plateformes aux moyens colossaux comme Netflix et Amazon Prime Video.

Si à l'étranger elles sont parfois accusées de nuire aux salles de cinéma en privilégiant des sorties directes en streaming, le réalisateur estime qu'elles pourraient contribuer à "faire rayonner les productions locales (libyennes) à l'échelle mondiale".

Depardieu et le "roi des paparazzi" font la paix à Rome



L'acteur français Gérard Depardieu, accusé d'agression physique contre le "roi des paparazzi" italiens, a fait la paix avec ce dernier lundi à Rome, mettant un terme à un procès qui avait débuté en juin 2025, a constaté l'AFP.

"Oui, nous sommes parvenus à un accord et nous en sommes heureux", a dit aux journalistes Fabrizio Siggià, l'avocat de M. Depardieu, devant le Harry's Bar de Rome, un célèbre café de la via Veneto où l'altercation entre les deux hommes s'était produite il y a plus d'un an et demi.

Rino Barillari, un Italien de 80 ans surnommé le "roi des paparazzi", avait accusé l'acteur français de l'avoir agressé physiquement le 24 mai 2024, Gé-

rard Depardieu affirmant de son côté s'être "interposé entre le paparazzo et sa compagne".

"Aujourd'hui j'ai retiré la plainte, d'abord parce qu'il a présenté ses excuses, non seulement à moi mais à tous les Italiens, et ensuite par respect pour le personnage que j'ai toujours aimé et que j'aimerai toujours comme un grand acteur", a déclaré pour sa part M. Barillari aux journalistes.

La réconciliation s'est faite de manière "tranquille, je l'ai pris dans mes bras et embrassé", a-t-il ajouté. Interrogé sur son rapport avec le photographe, M. Depardieu a affirmé n'avoir "pas du tout eu de mauvais" rapports avec lui.

Rino Barillari, qui a commencé sa carrière très jeune, a

connu l'âge d'or de la Dolce Vita à Rome, où il a photographié des célébrités comme Liz Taylor, Ingrid Bergman, Brigitte Bardot, Sophia Loren, Gina Lollobrigida et Marcello Mastroianni.

Icone du cinéma français, Gérard Depardieu, 77 ans, a été condamné au printemps dernier à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pour des agressions sexuelles lors d'un tournage à Paris en 2021 - il a fait appel - et a été renvoyé devant la cour criminelle de Paris pour les viols dénoncés par la comédienne Charlotte Arnould.

L'acteur conteste ces accusations depuis sa mise en examen (inculpation) en 2020 et a fait appel de l'ordonnance de renvoi.

Lancement d'un programme d'accompagnement des jeunes musiciens

L'Institut français (IF) de Meknès vient de lancer "Scène Lik", un programme d'accompagnement conçu pour révéler et soutenir les jeunes musiciens amateurs.

Ce dispositif s'adresse à celles et ceux qui souhaitent franchir une nouvelle étape dans leur parcours artistique en découvrant les exigences et les joies de la scène professionnelle, selon l'IF.

Le projet propose un parcours complet, de la sélection lors d'une jam session (séance d'improvisation) ouverte au public jusqu'à la présentation d'un concert final dans des conditions professionnelles, qui se déroulera le 20 février au théâtre de l'Institut.

La jam session, programmée pour le 28 janvier, servira ainsi d'espace de repérage artistique et de casting du projet "Scène Lik". Elle est ouverte à tous les jeunes talents de la scène locale, dans tous les styles musicaux.

Entre ces deux moments, les artistes bénéficieront d'un accompagnement personnalisé, al-



liant coaching artistique, répétitions encadrées, conseils techniques et préparation scénique.

Au-delà de la performance musicale, l'IF a l'ambition de faire de "Scène Lik" un véritable tremplin pour les jeunes talents locaux.

Par cette initiative, il s'agit aussi, selon lui, d'encourager la création émergente et de dynamiser la scène musicale locale, tout en offrant au public la découverte de nouvelles voix et de nouveaux univers.

Bouillon de culture

Vernissage

Le vernissage de l'exposition "En prose" de Khalil El Ghrib se tiendra, le 30 janvier aux jardins de l'Institut français à Tanger, offrant l'occasion de s'immerger dans l'univers poétique de l'artiste et d'apprécier des œuvres qui explorent la matière, la lumière et le symbolisme.

A l'occasion de l'ouverture du nouvel Institut français, plusieurs œuvres seront installées dans le parc, créant un dialogue artistique où les créations de Khalil El Ghrib renconteront celles d'autres artistes marocains, transformant les jardins en un espace vivant où les formes se répondent et s'entrelacent.

L'Institut français du Maroc et Etat d'urgence d'instants poétiques prolongent l'hommage rendu à Khalil El Ghrib, artiste contemporain majeur dont l'œuvre puise son inspiration dans l'environnement naturel et dans une esthétique de l'éphémère.

Né en 1948 à Assilah, Khalil El Ghrib est connu pour sa maîtrise poétique de la matière et son engagement éthique envers l'art. Refusant le marché commercial, il a consacré sa vie à une pratique artistique qui transcende les contraintes matérielles pour se concentrer sur le symbolisme et l'impermanence.

Dans ses œuvres, il utilise des matériaux naturels et récupérés paille, cuivre, chaux-vive qui capturent le cycle de la vie et de la décomposition. Sa peinture, subtile et introspective, interroge le lien entre le visible et l'invisible.

Film

La projection du film "Nouvelle vague" de Richard Linklater aura lieu les 5 et 7 février à la Cinémathèque de Tanger (Cinéma Rif).

Ce film est une reconstitution stylisée et un hommage au tournage du film révolutionnaire de Jean-Luc Godard, "A bout de souffle" (1959). Il plonge le spectateur dans l'effervescence créative du mouvement de la Nouvelle Vague française, permettant de revivre l'énergie et le chaos de cette période emblématique.

Vernissage de l'exposition "Lignes Blanches, Sang Commun" de l'artiste photographe Mohssine Bassit

Le vernissage de l'exposition photographique de l'artiste Mohssine Bassit intitulée "Lignes Blanches, Sang Commun" a eu lieu samedi au Centre culturel Les Etoiles de Sidi Moumen à Casablanca, mettant en lumière la présence des femmes dans le récit footballistique africain. L'exposition, qui se tient jusqu'au 31 janvier courant, explore le football comme langage d'unité et de reconnaissance mutuelle entre les peuples du continent africain, dépassant sa dimension sportive pour devenir un espace d'identité et d'émotion collective.

Organisée en partenariat avec la Fondation Ali Zaoua, cette exposition s'inscrit dans le projet "Corps de femmes" visant à mettre en lumière le football comme langage d'unité.

A cette occasion, Mohssine Bassit a déclaré à la MAP que l'exposition présente de nombreuses photographies de femmes du Maroc, de Tunisie, du Congo, de Côte d'Ivoire et du Sénégal, photographiées portant les maillots des équipes nationales africaines. Leurs corps et leurs regards incarnent une Afrique plurielle, consciente de ses différences et unie par son histoire, sa mé-



moire et son énergie commune.

Selon l'artiste, "le football est l'un des rares espaces où l'on ressent immédiatement l'unité du continent à travers ces femmes", ajoutant que "cette unité ne se limite pas aux gradins ou au terrain, mais s'étend à leurs corps, leur posture et leur présence. Elles ne représentent pas des pays concurrents, mais une Afrique qui se regarde et reconnaît son identité."

Il a souligné qu'à travers l'exposition,

le maillot sportif dépasse sa fonction traditionnelle pour devenir un symbole d'appartenance, de dignité et de mémoire collective, où le football devient un langage universel, un espace où les femmes ne sont ni spectatrices ni figures secondaires, mais actrices conscientes du récit collectif africain.

De son côté, la directrice du Centre culturel Les Etoiles de Sidi Moumen, Wijdane Bekkare, a expliqué dans une déclaration similaire que l'artiste Mohs-

sine Bassit travaille sur un projet très important consistant à mettre en valeur les capacités des femmes.

Elle a ajouté que l'exposition constitue une occasion à travers laquelle Bassit tente de conjuguer le corps féminin et le sport.

Mohssine Bassit est un artiste photographe marocain dont le travail porte sur les questions d'identité, de dignité et de mémoire collective. A travers une écriture visuelle engagée, il explore le corps féminin comme espace de narration sociale, politique et symbolique.

En tant que créateur du projet "Corps de femmes", Mohssine Bassit développe des séries photographiques qui mettent en lumière la pluralité des trajectoires féminines africaines et questionnent les représentations, les frontières et les héritages culturels.

Son approche mêle rigueur esthétique, symbolisme et engagement, faisant de la photographie un outil de dialogue et de transmission culturelle.

Il a déjà exposé ses œuvres dans plusieurs villes au Maroc et à l'étranger, notamment à Casablanca, Marrakech, Agadir, Fès, Dakar et Carthage.

Par Abou Salma
abousalma10@gmail.com

Jeux & loisirs

Mots flechés

DUEL	VILLE D'ALGERIE	ARTICLE	PANTOIS	INFANTILE	PRONOM	BALAI	MARTY- RISE	RÉPLI- QUES
RELAX			EN TROP		TEMPS VARIABLE			
ÉLÉMENT RADIOAC- TIF					NOTE NOUVEAU			
POSSESSIF		PROPRE	À LA NUIT	ROULÉE	UN ALLEMAND		GRECQUE	
BERLINE							EN MARS	
				VILLE D'ITALIE	À L'ENVERS: SORTI			
SUAIRE	ORIGINALE	ENGIN				POGNE	FIN D'ANNÉE	
		DÉBUT DE NÉCROSE					EN BERNE	
					TYPES			
EXPLICITE			SYMBOL DU RADIUM		SORTI EN VEDETTE			INSPIR- ATION
CHAMBRE AVEC BIDET					MÉTAL		TÉLÉVI- SION	
GRECQUE		VIRÉE					GNOME	
		FIN DE VERBE	ENTRE 3 ET 4	CRACK	SYMBOL DU NÉON	PETIT RUISSEAU	QUARTIER DE REIMS	
VILEBR- EQUIN						TINTIN		
FIN D'ANNÉE		EN CRISE				MONOCH- ROME		

Solution mots fléchés d'hier

MENU	F	POINT DE VUE DE LA PERSONNE	INNOMMABLE	N	ON EST EN ROUTE VERS LA VIE CIVIQUE	D	CHANCE	A	HAPPIN- GTEUR	ESCA- LATEUR
SACHET, FRÉ	L	EXTRA ATOME	INNOMMABLE	E	ÊTRE	R	COUP D'ÉTAT	S	SOL	LE
ELLE ESTAT BLOC	U	UNION	INNOMMABLE	M	IMI	O	GRANDE MÉTI	N	NO	LE
ATTITUDE COLONIALE	E	ETO	INNOMMABLE PARIS	I	ADORE	E	TOURNER VERS	A	AT	LE
VOIX D'OPINION	T	TENOR	INNOMMABLE	B	BO	T	TOURNER VERS	A	AT	LE
PRIX FORGET	R	RADINES	INNOMMABLE	D						MEME
OR	O	MNG	INNOMMABLE	L	LI			S		SA
LE PÈRE DE LA PIER	E	EGEE	INNOMMABLE	I	LIE					IF
CONDUITE	M	MENEÉ	INNOMMABLE	E	BER					DF
MEILLEUR GÉRANT	P	POT	INNOMMABLE	S	LU					UE
SYSTÈME ÉLECTRIQUE	GALA	EBER	INNOMMABLE	A	ER					C
CLASSEMENT DES MÉTIERS	R	RELÀIS	INNOMMABLE	I	ABAT					T
-TS	N	FICTION	INNOMMABLE	E	LIE					E

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bourach

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Délégué artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elbadreddine Elhadj

Révision
Abdelmouemein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Libération
Quotidien (6/7)

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdellkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma

0522 61.94.04

FAX de la redacció:
0522 62.09.72

et publicité
E-mail:

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Rkia Ait Dahman

JOURNAL ARTICLE

44, Avenue des E.A.R.
3^{me} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32

(0522) 60 23 44
Fax: (0522) 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrébine

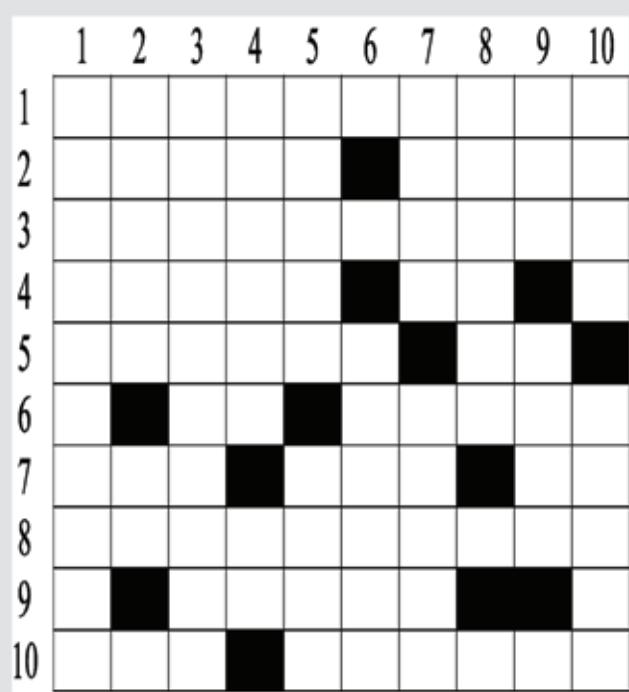
2000 exemplaires imprimés

SAPRESS
Dossier de presse 130/6

Site web: www.libe.ma

المغرب 24

OJD
MAROC
2017
www.ojd.ma

Mots croisésHORIZONTALEMENT

- 1- Compagnon
- 2- Elliptiques – Attrape
- 3- Prodigie de yogi
- 4- Impératrice – En les
- 5- Monticule – En dépit
- 6- Sélénium – Combat singulier
- 7- Appel – Club marocain – Génisse
- 8- Emboîtées
- 9- Clarté
- 10- Dévêture - Vraie

VERTICIALEMENT

- 1- Menteur professionnel
- 2- Montré – Sigle du Royaume
- 3- Se fait dans les deux sens
- 4- Coloration – Ruisseau
- 5- Fils d'acide et d'alcool – Hautain
- 6- Elevé
- 7- Capable – Profit prohibé
- 8- Diaprée
- 9- De Oro chez nous – Incliné
- 10- Feu sicilien - Ressemblant

Solution mots croisés d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	G	I	S	T	R	A	L
2	E	P	I	N	E		A	V	A
3	D	A		T		E	V	I	A
4	I	N	T	R	E	P	I	D	E
5	C	A	M	U	S		S	E	R
6	A	G	E	S		M	E		I
7	S	E	S		A	E	R	E	C
8	T		E	C	R	U		S	A
9	R	I		E	T	R	E		T
10	E	L	I	T		T	U	R	N

Grilles de sudoku*Facile*

7	3	5	9					
2	1	3		6				
5		7		3	4			
	4	9			1			
3	6			7	9			
9			2	6				
8	1		4		2			
4	2	1		7				
8	5	4	1		2			

Moyen

1			2	7				
4	6			7	1	2		
9		4						
1	7			8				
	5	9	1	4	6			
7			8					
5	6	8			3	9		
7	3				1			

Difficile

8	1			2	3			
				7	9	6		
1			4		8	2		
8		9			7			
6	4	8			5			
9	3	6						
2	3			6	8			

Expert

7			4					
					5	7		
6		1				8		
6	9					4		
1	9	4	2	7	2	7		
2			5	3	3			
9		8			3			
3	1					7		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier*Facile*

7	4	1	9	3	5	8	6	2
2	5	3	8	6	7	1	9	4
9	6	8	1	4	2	5	7	3
4	2	9	3	1	6	7	5	8
5	3	6	7	9	8	4	2	1
8	1	7	2	5	4	9	3	6
3	8	2	5	7	1	6	4	9
6	9	5	4	8	3	2	1	7
1	7	4	6	2	9	3	8	5

Moyen

5	6	2	7	8	9	4	3	1
9	4	3	1	5	6	7	2	8
7	8	1	4	3	2	6	9	5
1	5	9	2	7	4	8	6	3
8	7	4	6	9	3	5	1	2
3	2	6	8	1	5	9	7	4
2	9	8	3	4	7	1	5	6
4	3	7	5	6	1	2	8	9
6	1	5	9	2	8	3	4	7

Difficile

9	7	5	1	6	3	4	2	8
1	8	2	7	5	4	9	3	6
4	6	3	9	2	8	7	1	5
7	4	8	3	1	5	6	9	2
5	9	1	6	7	2	3	8	4
3	2	6	4	8	9	1	5	7
8	3	7	2	9	6	5	4	1
2	1	4	5	3	7	8	6	9
6	5	9	8	4	1	2	7	3

Expert

9	3	2	5	6	7	8	1	4
1	8	5	3	4	2	9	6	7
6	7	4	9	1	8	5	2	3
8	2	9	1	7	6	3	4	5
3	1	7	4	9	5	2	8	6
4	5	6	2	8	3	1	7	9
5	6	8	7	3	1	4	9	2
2	9	1	6	5	4	7	3	8
7	4	3	8	2	9	6	5	1

AVIS DE CONSTITUTION

« OM COPRO »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/01/2026, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « OM COPRO » SARL D'ASSOCIÉ UNIQUE

Objet social : la société a pour objet : Gestion syndic; Gardiennage; Nettoyage ; Jardinage ; Entretien piscine ; Traitement 3D ; Maintenance ; Négoce.

Siège social : N°276 BD IBBN TACHEFINE 3EME ETAGE, CASABLANCA Durée : 99 ans

Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams

Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12.

Gérance : Mr MEKOUAR OUSSAMA, titulaire de la C.I.N N°BK336415

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 19/01/2026 sous le n°711423 du Registre de Commerce.

N° 224/PA

EVRYDRIVER (SARL)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 30/12/2025, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : « EVRY-DRIVER » SARL.

La société a pour objet au Maroc et dans tout pays : L'organisation, la gestion et la réalisation de services de transport de personnes à titre onéreux, par tout moyen de transport terrestre, et notamment par véhicules de transport avec chauffeur (VTC), taxis, véhicules légers ou tout autre véhicule autorisé par la réglementation en vigueur; Transport à l'aide d'une plateforme numérique, notamment via une application mobile ou un site internet.

Siège social : Casablanca, N° 276 BD IBBN TACHEFINE 3EME ETAGE Durée : 99 ans.

Capital social : Le capital social est fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000 dirhams) Mr CHARAFI MOHAMED(400 parts), Mr NAHHOU YOUNESS (300 parts) et Mr GUEDDA MAHMOUDI(300 parts)

Année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12.

Gérance : Mr CHARAFI MOHAMED titulaire de la CIN N°1246926

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 19/01/2026 sous le n°711421 du Registre de Commerce.

N° 225/PA

AVIS DE MODIFICATION

Le Procès Verbal de la démission de l'associé unique en date du 12/11/2025 de la société « CAMENIS » SARL/AU, au capital social de 10 000,00 dhs, sise à Casablanca, 46 BD ZERKTOUNI 3EME ETAGE APPT N°6, immatriculée au

Registre de Commerce de CASABLANCA sous N°675605, a accepté la démission de Mme CHAHIR SAFYA de ses fonctions de gérante et décide de nommer une nouvelle gérante non associée Mme ALAMI BADISSI MERIEM, titulaire de la CIN N°BE623625 pour une durée illimitée.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 19/01/2026 sous le N° 1008031.

N° 226/PA

Société « KABAB ONE » SARL/AU
Création

Dénomination: « KABAB ONE» SARL/AU.

Activité: Snack, Sandwicherie, Pizzeria.

Siège social: Bd Ahfir N°86, Oujda.

Capital Social: 100.000,00 dhs.

Durée: 99 ans.

Gérant Associé Unique: Mr DRIF ISSAM C.I.N N°F574863, demeurant à Oujda, Hay El Hikma Rue Errahma N°62.

R.C N° 43539 au Tribunal de Commerce d'Oujda.

N° 227/PA

** STE BATINOVA MAROC SARL AU **
RC : 10905
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 08/01/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 100 000,00 dhs comme suit :

Dénomination : * BATINOVA MAROC *

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à associé unique (SARL AU). SIEGE SOCIAL: N°20, RUE OUED SEBOU, LOTISSEMENT TAOUFIQ, SIDI SLIMANE- ECHCHARRAA, BERKANE.

Objet social : - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION. - NEGOCE.

Capital Social: le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en 1 000 (Mille) parts sociales de cent dirhams (100,00 DHS) à chacune.

* Mr MOUMEN Abdellah, 1000 parts sociales.

GERANCE : Mr MOUMEN Abdellah est Gérant Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.

DURÉE : 99 ans

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de BERKANE en date du 19/01/2026 sous N°37.

N° 228/PA

**STE MOTO-MEZ49
SARL AU**
CONSTITUTION
RC : 10901

Aux termes d'un acte sous seing privé du 07/01/2026 il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique, au capital social de 100 000,00 dhs comme suit :

Dénomination : * MOTO-MEZ49*

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à associé unique (SARL AU). Siège social: 1er ETAGE, LOT N°124, HAY TAKADOM, SIDI SLIMANE- E C H C H A R R A A , BERKANE.

Objet social :

- LOCATION DES MOTOCYCLES.

- NEGOCIAN.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (cent mille dirhams) divisé en 1000 (Mille) parts sociales de 100,00 dhs (cent dirhams) à chacune.

* Mr EL MEZOUIARI Hamza, 1000 parts sociales.

LA GERANCE : Mr EL MEZOUIARI Hamza, est Gérant Associé Unique de cette société pour une durée illimitée.

DUREE : 99 ans

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de BERKANE en date du 19/01/2026 sous N° : 70.

N° 229/PA

** STE RB.DECO
SARL AU **
RC : 10907
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 08/01/2026 il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique, au capital social de 100 000,00 dhs comme suite :

Dénomination : * *

DURÉE : 99 ans

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de BERKANE

RB.DECO*

Forme Juridique : Société à Responsabilité Limitée à associé unique (SARL AU).

SIEGE SOCIAL : APP N°07, 2EME ETG, IMM N°110, ANGLE BD SULTAN MLY M'HAMED ET RUE IMAM EL GHAZAL, HAY EL HASSANI, BERKANE.

Objet social :

- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION.

- TRAVAUX DE PUBLICITE, DESIGN GRAPHIQUE ET COMMUNICATION VISEUELLE.

- NEGOCE.

Capital Social : le capital social est de 100 000,00 dhs (Cent Mille Dirhams) divisé en 1 000 (Mille) parts sociales de cent dirhams (100,00 DHS) à chacune.

* Mr BOUCHIKHI Youssef, 1000 parts sociales.

GERANCE : Mr BOUCHIKHI Youssef, est Gérant/Associé Unique de la société pour une durée illimitée.

DUREE : 99 ans

Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de BERKANE

en date du 19/01/2026 sous N°38.

N° 230/PA

Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Direction Régionale de l'Orient

AVIS D'APPEL D'OFFRE

OUVERT

SIMPLIFIÉ

N° 01/2026

(Séance publique)

Le Lundi 02 Février 2026 à 10:00 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Direction Régionale CNSS - de l'Orient sis à : Angle Boulevard Echouaïda, et Rue Oued Eddahab Oujda, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offre de prix n° 01/2026 concernant

La sélection des ressources humaines en régie pour la Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de l'Orient et les agences qui lui sont rattachées: Agents d'exploitation externes en lot unique.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

www.marchespublics.gov.

ma

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

- Lot unique : 12 900,00 Dhs (Douze mille neuf cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est arrêtée à :

- Lot unique : 647 446,03 Dhs (Six cent quarante sept mille quatre cent quarante six dirhams et trois centimes toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 08, 09 et 10 du règlement de la consultation.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

N° 231/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAROURDANT
CERCLE OUED TEIMA
COMMUNE DE TIDSSI NISSENDALENE

PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNAL 2026 à 2028

* Maître d'ouvrage: Commune Territoriale Tidssi Nissendalene

* Année budgétaire : 2026

Le programme prévisionnel des marchés que la Commune de TIDSSI NISSENDALENE envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après

a) Prestations des Travaux (Année 2026)

N°	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Obs
1	Construction de la Route reliant douar Tilazzine et la RP 1011	Douar Tilazzine	4 428 539,93	AO	/	/
2	Construction de la Route reliant douar Ajirif et la RP 1723	Ajirif	3 647 978,79	AO	/	/
3	Construction de la Route reliant la RP 1723 douar Issil	Issil	2 292 368,43	AO	/	/
4	Construction la route reliant RP 1709 et douar Tidssi	Tidssi	461 164,01	AO	/	/
5	Construction la route reliant RP 1723 et douar Igueughrar	Douar Igueughrar	2 045 474,71	AO	/	/
6	Construction la route reliant RP 1718 et douar Ezzacoult	Douar Tidssi	838 003,32	AO	/	/
7	Construction de la Route reliant douar Tawajout et la RP 1723	Douar Tawajout	874 122,09	AO	/	/
8	Alimentation Douar Issil (Lazibet) en eau potable	Lazibet-Issil	817 920,00	AO	/	/
9	Dallage des pistes des Douars de la Commune	Tous Douars	100 000,00	AO/BC/Conc	/	/
Total Estimatif 2026						
19 175 571,28						

ANNÉE 2027

N°	Objet de travaux	Lieu d'exécution
1	Construction de la Route reliant douar RP 1723 Et douar Algoud	Douar Afermi et Algoud
2	Construction de la Route reliant douar Idoubrane et douar Taucirite	douar Idoubrane et Taucirite
3	Construction d'un bassin d'eau au douar Taucirout	douar Taucirout
4	Dallage des pistes des Douars de la Commune	Tous Douars
5	Aménagements des Cimetières	Tous Douars

ANNÉE 2028

N°	Objet de travaux	Lieu d'exécution
1	Construction de la Route reliant douar Teghit et douar Issil	douar Teghit et Issil
2	Construction des Boutiques au Centre de la commune	Centre de la commune
3	Rehabilitation les magasins Traditionnelles de la Commune	Tous Douars
4	Dallage des pistes des Douars de la Commune	Tous Douars

b) Prestations de fournitures

ANNÉE 2026

N°	Objet des Fournitures	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Obs
1	Acquisition de matériel informatique, logiciel et licence Electronique	La Commune	120 000,00	AO/BC	/	/
2	Acquisition de Véhicule d'entretien pour l'Eclairage Public	La Commune	50 000,00	AO/BC	/	/
3	Acquisition des Fournitures Scolaires	La Commune	200 000,00	AO/BC	/	/

Total Estimatif 2026 370 000,00

ANNÉE 2027

N°	Objet de travaux	Lieu d'exécution
1	Acquisition de mobilier de bureau	La Commune
2	Acquisition des Fournitures Scolaires	La Commune
3	Acquisition de matériel Technique	La Commune

ANNÉE 2028

N°	Objet de travaux	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publication	Obs
1	Etude Technique	Tous Douars	100 000,00	AO/BC	/	/

Année 2027 et Année 2028

N°	Objet des Fournitures	Lieu d'exécution
1	Etude Technique	Tous Douars

N° 232/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION DE CASABLANCA - SETTAT
PROVINCE DE BENSIMIANE
CERCLE DE BOUZNIKA
CAIDAT DE CHERRAT
COMMUNE DE CHERRAT

Avis d'Appel d'Offre ouvert sur offre des prix n° : 2/2026

Le : Mercredi 18 Février 2026 à 11h il sera procédé dans la salle de réunion du président, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix ayant pour objet : « La location des magasins de commerce type I, au souk hebdomadaire de la commune de Cherrat ».

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma ou être retiré du siège de la commune de Cherrat

L'estimation établie par le maître d'ouvrage est de déterminée comme suit :

N° du magasin	Surface (m2)	Prix d'ouverture (en dirhams)(pour chaque mois)(HT)
2	22	1100,00 (mille cent)
3	22	1100,00 (mille cent)
5	22	1100,00 (mille cent)
7	22	1100,00 (mille cent)
9	22	1100,00 (mille cent)
14	22	1100,00 (mille cent)
16	22	1100,00 (mille cent)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Deux mille dirhams (2.000,00 dhs) pour chaque magasin.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics ou être déposé au siège de la commune de Cherrat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8-9 et 10 du règlement de consultation.

Aucune visite des lieux n'est programmée.

N° 214/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION DE CASABLANCA - SETTAT
PROVINCE DE BENSIMIANE
CERCLE DE BOUZNIKA
CAIDAT DE CHERRAT
COMMUNE DE CHERRAT

Avis d'Appel d'Offre ouvert sur offre des prix n° : 3/2026

Le : Jeudi 19 Février 2026 à 11h il sera procédé dans la salle de réunion du président, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres des prix ayant pour objet : « La location des magasins professionnels type 2 au souk hebdomadaire de la commune de Cherrat ».

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma ou être retiré du siège de la commune de Cherrat

L'estimation établie par le maître d'ouvrage est de déterminée comme suit :

Prix d'ouverture (en dhs par mois HT)	Surface (m2)	Magasin n°
3100,00	61,20	1
3100,00	61,20	2
3100,00	61,20	3
3100,00	61,20	5
3100,00	61,20	9
3100,00	61,20	14

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme : Deux mille dirhams (2.000,00 dhs) pour chaque magasin.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics ou être déposé au siège de la commune de Cherrat

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 8-9 et 10 du règlement de consultation.

Aucune visite des lieux n'est programmée.

N° 215/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 01/2026/BP

Le 12/02/2026 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

CONSTRUCTION DE LA ROUTE RELIANT L'ÉCOLE PRIMAIRE EL KHAOUARIZEMI AU DOUAR ID OULHI SUR UNE LONGUEUR DE 1,253 KM - COMMUNE INGRAD, PROVINCE D'ESSAOUIRA.

. Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Vingt-trois mille huit cent Dirhams (23 800,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Un million cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatre-vingt Dirhams (1 194 780,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chahbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Un dossier technique comprenant :

Copie du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1, B3 et B5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 216/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Essaouira
Conseil de la Province d'Essaouira



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 02/2026/BP

Le 12/02/2026 à 11H00, il sera procédé à la salle de réunion au Conseil de la Province d'Essaouira, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix, pour :

CONSTRUCTION DE LA ROUTE NON CLASSEE RELIANT LA ROUTE CLASSEE RP 2201 ET DOUAR AZROU SUR UNE LONGUEUR DE 2 KM. - 1^{re} TRANCHE 1,080 KM - COMMUNE SIDI AHMED ESSAYEH, PROVINCE D'ESSAOUIRA.

. Le dossier d'appel d'offres national doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix-huit mille Dirhams (18 000,00) Dirhams.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Neuf cent mille deux cent soixante-seize Dirhams (900 276,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chahbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Un dossier technique comprenant :

Copie du Certificat de Qualification et de Classification des entreprises de BTP institué par le département de l'Équipement :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
B	B1, B3 et B5	5

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 217/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de TAZA
Pachalik de TAHLA
Commune de TAHLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR
OFFRES DE PRIX
N°01/2026/CT

Le 02 février 2026 à 10h00min. Il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le président de la commune de TAHLA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 01/2026/CT pour : RECEPTION DES FONDS DE FOUILLES ET ESSAIS DE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES GRADINS DANS LE TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON ARTIFICIEL A LA COMMUNE DE TAHLA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent douze mille huit cent soixante dirhams (112.860,00 dhs) Toutes Taxes comprises.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Deux mille dirhams (2.000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles

30,32,34 et 135 du décret n°2.22.431 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 221/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS

ACADEMIE REGIONALE
D'EDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA REGION CASA-
BLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVIN-
CIALE D'EL JADIDA
APPEL D'OFFRES OU-
VERT INTERNATIONAL
N° : 01J/SS/2026

Le 12/02/2026 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-S d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration N° : 01J/SS/2026 du 12/02/2026 pour PRESTATIONS DE NET-
TOYAGE DES LOCAUX SPORTIFS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVIN-
CIALE, DE L'ACADEMIE REGIONALE D'EDUCA-
TION ET DE FORMATION CASABLANCA-SETTAT, D'EL-JADIDA

Le dossier d'appel d'offres

doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 436 383,58 DhsTTC (Un Million QuatreCent Trente Six Mille Trois Cent Quatre Vingt Trois Dirhams 58Centimes Toutes Taxes Comprises)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 28 500,00 DH (Vingt Huit Mille Cinq Cent Dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 04du règlement de consultation.

N° 222/PA

Royaume Du Maroc
Ministre de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Education et de Formation - Région Marrakech-Safi

DIRECTION PROVINCIALE D'ALHAOUZ
Service Des Affaires Ad-

ministratives Et Finan-
cières, Des Constructions,
Des Equipements Et Du
Patrimoine

Bureau Des Marchés
Appel d'offres ouvert na-
tional «sur offres de
prix» N°01/INV/2026
Le 13/02/2026, à 10h00h

sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national «sur offres de prix» pour objet Etude technique et suivi de : Aménagement de 51 établissements pionniers re-
Le contenu, la présentation

vant de la province du Haouz.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 14 832,00 Dhs

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 741 600,00DH TTC (Sept cent quarante et un mille six cents Dirhams 00 cts TTC);

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du Décret n° 2-22-431

relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article du règlement de la consultation.

N° 223/PA



OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV
DIRECTION SUPPORT

AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES APPEL D'OFFRES OUVERT N° 25T074/PLGV

TRAVAUX DE DEVIATION ET DE RENFORCEMENT DU PIPELINE14", ET DES RESERVES DE LA SAMIR
IMPACTES PAR LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE KENITRA – MARRAKECH

Le Directeur Support porte à la connaissance des concurrents que la date limite de remise des offres de l'appel d'offres susvisé est reportée au 05/02/2026 à 09h00.

N° 220/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DES ROUTES CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION REGIONALE DE DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,
L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE
LA LOGISTIQUE DE TANGER-TETOUAN-LARACHE
AL HOCEIMA

Travaux de construction des routes rurales relevant des différentes communes territoriales de la Province de Larache : Lot 4 sur 16,90 km
(Province de Larache)

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

DIRECTION GENERALE DES ROUTES

CAISSE POUR LE FINANCEMENT
ROUTIER

DIRECTION REGIONALE DE
L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,
LA LOGISTIQUE DE TANGER-TETOUAN-DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE
AL HOCEIMA LARACHE

Travaux de construction des routes rurales relevant des différentes communes territoriales de la Province de Larache : Lot 3 sur 20,15 km
(Province de Larache)

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONALN °LAR/04/2025/CFR

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires désirants participer à l'appel d'offre ouvert international n°LAR/04/2025/CFR relatif aux Travaux de construction des routes rurales relevant des différentes communes territoriales de la Province de Larache : Lot 3 sur 20,15 km (Province de Larache) dont la date d'ouverture des plis est prévue pour le 22/01/2026 à 11h00 est reporté pour le 03/02/2026 à 11h00.

Le dossier d'appel d'offres a subi des rectifications au niveau du CPS, les concurrents sont appelés à télécharger le DAO rectifié du portail des marchés publics : www.portailmarchespublics.gov.ma.

Le reste est inchangé

N° 218/PA

Le reste est inchangé

N° 219/PA

Portrait



Valentino Garavani tire sa révérence *Le couturier romain amoureux du rouge*

Emblème de la dolce vita des années 60, le couturier Valentino Garavani, mort lundi à 93 ans, a inventé la haute-couture romaine dont les lignes sensuelles et intemporelles ont affolé les plus belles femmes du monde pendant près d'un demi-siècle.

D'Elisabeth Taylor à Ava Gardner, Lana Turner ou Audrey Hepburn en passant par Sharon Stone, Julia Roberts ou encore Gwyneth Paltrow, Valentino s'est fait une spécialité d'habiller et de sympathiser avec le tout Hollywood.

Son carnet d'adresse rassemble tout le gotha: l'épouse du patron de Fiat Marella Agnelli, Lady Diana, Farah Diba qui fuit l'Iran dans un de ses manteaux, Nancy Reagan et bien sûr Jackie Kennedy, qui va lui assurer une notoriété planétaire.

Il voyageait avec ses cinq chiens carlins à bord de son jet privé, entre son palais à Rome, un appartement à New York, un château près de Paris, un chalet à Gstaad et un yacht de 50 mètres.

Prénomme Valentino en hommage à la star du cinéma muet, le couturier au teint éternellement hâlé et au brushing figé, est né le 11 mai

1932 à Voghera, une petite ville au sud de Milan, dans une famille bourgeoise.

Très jeune, il réclame des chaussures sur mesure et se passionne pour la mode. "J'ai cette maladie depuis que je suis petit, je n'aime que les belles choses. Je n'aime pas voir des hommes sans cravate, en pull-over, des femmes au maquillage criard et aux pantalons informes. C'est un signe de mauvaise éducation et de manque de respect envers soi-même", a déclaré l'esthète dans le magazine Elle.

Son père, propriétaire d'une entreprise de câbles électriques, le laisse partir à 17 ans pour les Beaux-Arts de Paris et la Chambre syndicale de la couture. Le style

d'alors, tout juste revu par Dior, va marquer la future esthétique de Valentino: la femme, la taille sanglée et juichée sur des talons aiguille, y est fétichisée.

En 1952, il intègre la maison Jean Dessès, qui habille riches clientes et altesses royales, avant de rejoindre Guy Laroche en 1957. "Quand il a décidé de retourner à Rome, je lui ai dit qu'il était fou de quitter la meque de la mode. Rome n'était rien, c'était la province par comparaison!", se remémore la styliste Jacqueline de Ribes, citée par la fondation Valentino.

"Faire tourner les têtes"

Et pourtant, il y ouvre sa maison en 1960 avec l'aide de Giancarlo Giammetti, son partenaire indéfectible jusqu'à sa retraite en 2008.

Cet homme d'affaires et de goût saura transformer la maison Valentino en marque internationale au gré de rachats successifs.

"Etre l'ami et l'employé de Valentino depuis plus de 45 ans exige beaucoup de patience", confiait-il dans le documentaire "Valentino, le dernier empereur".

Dans les années 60, Rome devient une succursale

d'Hollywood grâce aux studios de Cinecitta. Anita Ekberg, Sofia Loren, Liz Taylor s'habillent chez lui. Sa première collection en 1962, au palais Pitti à Florence, est signée de son emblématique rouge impérial, le rouge "Valentino".

Sa rencontre avec Jackie Kennedy en 1964 est déterminante. Il lui refait sa garde-robe et elle choisit, pour se marier avec Onassis en 1968, un modèle ivoire réhaussé de dentelle tirée de sa fameuse "Collection blanche". Le succès est immense aux Etats-Unis. En 1970, il est le premier couturier italien à ouvrir une boutique à New York.

Dès lors, Valentino, considéré comme le porte-parole de la haute-couture de son pays, associe l'artisanat italien, la couture française et le prêt-à-porter américain.

Ses créations, cousues entièrement à la main dans des matières nobles et à même la peau, épousent la silhouette avec des points d'ancre aux épaules et à la taille. Pour lui, "une femme doit faire tourner les têtes quand elle entre dans une pièce".

Le créateur choisit en 1989 de ne plus défiler à Milan mais à Paris qu'il adore et où il reçoit la légion

Pour Valentino,
"une femme doit faire tourner les têtes quand elle entre dans une pièce"

”

D'Elisabeth Taylor à Ava Gardner, Lana Turner ou Audrey Hepburn en passant par Sharon Stone, Julia Roberts ou encore Gwyneth Paltrow, Valentino s'est fait une spécialité d'habiller et de sympathiser avec le tout Hollywood

d'honneur en 2006.

Après avoir célébré avec faste ses 45 ans de carrière en 2007 et clôturé son dernier défilé dans les larmes, Valentino prend sa retraite en janvier 2008.

"Valentino sera le dernier d'une lignée de grands noms à avoir apposé son nom à une marque capable de définir la différence entre hier et aujourd'hui", affirmait alors Giancarlo Giammetti.



Sur Hautes Instructions de SM le Roi SAR le Prince Moulay Rachid reçoit les membres de l'équipe nationale de football, finaliste de la CAN Maroc-2025



Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid a reçu, lundi au Palais des Hôtes Royaux de Rabat, les membres de l'équipe nationale de football, finaliste de la Coupe d'Afrique des Nations (Maroc-2025).

A cette occasion, Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid a

été salué par le président de la Fédération Royale marocaine de football, Fouzi Lekja, l'entraîneur de l'équipe nationale, Walid Regragui et les membres de l'équipe nationale, avant de poser pour une photo-souvenir.

Cette réception illustre la Haute Bienveillance dont Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, n'a eu de cesse d'entourer la jeunesse et de soutenir son épanouissement à

travers le sport et l'intérêt particulier que le Souverain accorde à ce secteur en général, et au football en particulier.

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé, juste après la fin du match de finale ayant opposé la sélection nationale à son homologue sénégalaise, un message de félicitations aux membres de l'équipe nationale dans lequel le Souverain a souligné qu'à

travers leur parcours distingué lors de la CAN-Maroc 2025, les Lions de l'Atlas ont "démontré que la persévérance, le sérieux et l'esprit d'équipe sont la voie pour l'accomplissement des performances" et présenté au monde un exemple de ce que la jeunesse marocaine et africaine peut réaliser lorsqu'elle a confiance en ses talents et ses capacités".

"Vous avez également prouvé,

par la détermination et la performance héroïque et honorable dont vous avez fait montre, l'importance de notre vision stratégique d'investir dans le capital humain et de moderniser les infrastructures du Royaume, qui ont démontré leur résilience et leur niveau mondial de préparation en prévision de l'accueil de la Coupe du monde 2030", a indiqué SM le Roi dans Son message.

Ils ont dit

Les internationaux marocains déterminés à poursuivre les efforts pour davantage d'exploits

Des joueurs de la sélection nationale de football ont exprimé, lundi à Rabat, leur détermination à poursuivre les efforts pour réaliser davantage d'exploits et rendre heureux les supporters marocains.

Dans des déclarations à la presse, ces joueurs, reçus sur Hautes Instructions Royales par SAR le Prince Moulay Rachid, ont également tenu à exprimer leurs vifs remerciements et leur profonde gratitude à SM le Roi Mohammed VI pour la Haute sollicitude dont le Souverain n'a eu de cesse d'en-

tourer l'équipe nationale.

A cet égard, le capitaine Achraf Hakimi a fait part de ses remerciements à SM le Roi Mohammed VI, notant que l'équipe nationale a tout donné lors de la finale de la CAN 2025.

Il s'est dit fier de l'ensemble des joueurs qui ont dignement représenté les couleurs nationales à la Coupe d'Afrique des nations, ajoutant que ses coéquipiers sont déterminés à continuer à travailler pour rendre fiers tous les Marocains.

A présent, l'objectif des Lions de l'Atlas est de bien se préparer pour la Coupe du Monde, prévue l'été prochain, en vue de livrer une belle prestation, a-t-il dit.

De son côté, le portier national Yassine Bounou a souligné que les joueurs ont livré un grand championnat, insistant sur l'impératif de la poursuite des efforts pour accomplir de meilleures performances à l'avenir.

Il a également tenu à saluer les supporters marocains pour leur encouragement et soutien constants tout au long de la compétition, exprimant le souhait de voir le Maroc sacré champion d'Afrique lors des prochaines éditions.

Pour sa part, le milieu de terrain Neil El Aynaoui a exprimé ses remerciements et sa profonde gratitude à Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la Haute sollicitude dont le Souverain ne cesse d'entourer la sélection nationale de football.

Il a saisi cette occasion pour saluer les Marocains pour leur soutien inconditionnel à la sélection nationale tout au long de la CAN.



Pour la première fois de l'histoire

L'EN 8ème au classement FIFA

Les Lions de l'Atlas ont progressé de 3 places pour occuper, pour la première fois de l'histoire, le 8e rang du Classement mondial de football masculin, selon l'édition de janvier publiée lundi par la FIFA.

Malgré la défaite en finale, le pays hôte, le Maroc peut se réjouir d'un retour dans le top 10 pour la première fois depuis avril 1998 (10e), atteignant ainsi le meilleur classement de son histoire, écrit la FIFA dans un communiqué.

Le Maroc totalise désormais 1736,57 points (+20,23). La progression du Maroc s'est faite aux

dépens de la Croatie (11e, -1), qui sort du top 10, ainsi que de la Belgique (9e, -1) et de l'Allemagne (10e, -1).

Le haut du classement reste inchangé, avec l'Espagne (1re), l'Argentine, championne du monde de la FIFA (2e), et la France (3e) qui continuent de mener le classement.

Au niveau africain, le Maroc domine toujours, suivi par le Sénégal, vainqueur de la CAN, (12e, +7), tandis que les médaillés de bronze de la CAN, le Nigeria (désormais 26e), et les quarts-de-finalistes, le Cameroun (désormais 45e), ont chacun gagné un nombre inédit de

12 places.

Selon la FIFA, la CAN a influé sur la répartition des confédérations dans le classement, notant que la CAF compte désormais neuf nations dans le top 50, soit deux de plus qu'à la fin de 2025, tandis que l'AFC et la Concacaf ont chacune perdu une place, tombant à quatre représentants.

Avec 26 équipes parmi les 50 meilleures sélections mondiales, l'UEFA continue de dominer, tandis que la CONMEBOL compte de nouveau sept représentants dans le top 50, les équipes de l'OFC restant absentes.

Hamza Igamane indisponible "plusieurs mois"

L'international marocain Hamza Igamane, sociétaire de LOSC Lille, sera "indisponible plusieurs mois" en raison d'une rupture du ligament, a annoncé lundi le club de Ligue 1. "Les examens réalisés sur le joueur ont malheureusement confirmé une blessure sérieuse. Igamane souffre d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou droit", a précisé le club dans un communiqué.

L'avant-centre marocain a été blessé dimanche lors de la finale de la CAN entre le Maroc et le Sénégal au stade Prince Moulay Abdellah à Rabat. Entré en jeu à la 98e minute lors du match, le joueur a quitté la pelouse à la mi-temps de la prolongation à la suite d'une blessure à un genou. "Le LOSC accompagnera au mieux son joueur afin de le voir revenir plus déterminé encore aux côtés de ses coéquipiers", a assuré le club.



Igamane avait subi une blessure à quelques semaines de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, mais a été retenu par le sélectionneur national Walid Regragui avec les Lions de l'Atlas en tant que réserviste.

Pour statuer sur le retrait du Sénégal lors de la finale de la CAN

La FRMF recourra aux procédures légales auprès de la CAF et de la FIFA



La Fédération Royale marocaine de football (FRMF) annonce, lundi, qu'elle va recourir aux procédures légales auprès de la Confédération africaine de football (CAF), ainsi que de la Fédération internationale de football association (FIFA) afin de statuer sur le retrait de l'équipe nationale sénégalaise du terrain lors de la finale face à l'équipe nationale marocaine.

Ce recours fait également suite aux événements qui ont accompagné cette décision, suite à l'annonce par l'arbitre d'un penalty jugé correct à l'unanimité des spécialistes, précise la FRMF dans un communiqué publié sur son site officiel.

"Cette situation a eu un impact significatif sur le déroulement normal de la rencontre et sur la performance des joueurs", déplore la même source.

A cette occasion, la FRMF adresse ses vifs remerciements à l'ensemble du public marocain qui est resté fidèle à l'équipe nationale par sa présence massive et son soutien inconditionnel pendant l'ensemble des matches de la sélection nationale, ainsi que des autres rencontres.

On écrit à Libé

Théorème de l'absurde footballistique

Vidé depuis le penalty de Diaz. Et même avant. Tellement dégoûté par ce que j'ai lu, entendu, encassé pendant des semaines. Mais certaines fatigues exigent des mots. Certaines douleurs réclament leur encré.

Théorème de l'absurde footballistique :
On nous accuse de voler la finale.
On offre le penalty. Panenka molle dans les gants de Mendy.

On offre la victoire. Chez nous. Dans notre stade. Devant nos enfants.

On organise la CAN. Tricheurs.
On construit des stades. Arrogants.
On gagne. Voleurs.

On perd volontairement en finale chez nous. Encore suspects.

Il n'y a pas de bonne réponse. Le crime, ce n'est pas ce qu'on fait. Le crime, c'est ce qu'on est.

Le Maroc, c'est le domestique qui rachète la maison du maître. Ça ne se pardonne jamais.

Feu SM Hassan II l'avait tranché : "Il ne faut pas perdre de temps à avancer des arguments de bonne foi face à des gens de mauvaise foi."

Merci à la Fédération, à Fouzi Lekjaâ, à Walid Regragui. Pour ce parcours. Pour avoir transformé 22 joueurs en 37 millions de cœurs battant à l'unisson. Pour nous rappeler qui nous étions quand le monde entier voulait



nous faire oublier.

Merci Brahim Diaz. Ta Panenka ratée était le geste le plus éloquent de cette CAN. Tu as choisi de perdre pour qu'ils n'aient plus rien à dire. Ils ont quand même parlé. Mais l'Histoire retiendra.

Et toi, mon pays.

Maghrib. Terre où le soleil vient mourir chaque soir pour renaître ailleurs. Carrefour

de tous les vents qui n'appartient à aucun et les porte tous.

J'aime ce pays. Pas d'un amour raisonnable. D'un amour fou. De ceux qui ne s'expliquent pas. De ceux qui brûlent.

J'aime ce pays qui donne quand on lui prend. Qui construit quand on le détruit. Qui ouvre ses portes à ceux qui lui crachent au visage, et qui leur prépare quand même le

thé.

J'aime ce Maroc qui refuse d'entrer dans les cases qu'on lui dessine. Trop africain pour certains. Pas assez pour d'autres. Trop arabe. Trop amazigh. Trop ambitieux. Trop fier. Trop tout. Et c'est précisément ce trop qui me fait l'aimer jusqu'à la déraison.

J'aime cette terre qui m'a vu naître et qui me verra partir. Cette terre rouge et ocre, ces montagnes qui tutoient le ciel, cette mer qui nous a appris que l'horizon n'est pas une limite mais une invitation.

J'aime ce peuple qui sait rire et râler de tout sauf de l'essentiel. Qui accueille l'étranger comme un roi et traite le roi comme un père.

Tu m'as appris, mon pays, que la vraie grandeur n'est pas d'être aimé. C'est d'aimer quand même. De rester debout, digne, élégant, quand tout invite à la haine et à la rancoeur.

On continuera. On ne fait pas le bien pour être aimé. On le fait parce que c'est inscrit en nous entre Tanger et Lagouira.

Mais qu'ils ne confondent jamais notre élégance avec de la faiblesse. Notre générosité avec de la naïveté.

Même la joue gauche a ses limites.

هذا هنا. هنا غادي نقلاو ها

Dima Maghrib. Dima Africa.

Un ressortissant marocain au Canada



CAN 2025

Quand le Maroc a brillé par le travail, la dignité et le respect

Cette Coupe d'Afrique des Nations 2025 restera, quoi qu'il arrive, un moment fondateur de l'histoire du football africain. Elle restera surtout comme la CAN de l'excellence organisationnelle, de la générosité humaine et de la dignité sportive.

Le Maroc n'a peut-être pas soulevé la coupe, mais il a élevé la compétition à un niveau jamais atteint.

Une CAN pensée pour les joueurs, portée par un peuple

Pendant plus de deux années, des milliers de femmes et d'hommes ont travaillé dans l'ombre comme dans la lumière : ingénieurs, maçons, charpentiers, peintres, électriciens, pompiers, chauffeurs, logisticiens, agents d'entretien... Tel un immense essaim d'abeilles, ils ont œuvré jour et nuit, sous le soleil et la pluie, le froid et la chaleur, parfois sous terre, parfois suspendus à d'immenses grues, pour offrir à l'Afrique ce qu'elle mérite de mieux.

Pour la première fois dans l'histoire de la compétition :

- 9 stades répartis dans 6 villes, dont 4 enceintes à Rabat;
- Un terrain d'entraînement exclusif pour chaque sélection ;
- Un hôtel cinq étoiles dédié à chacune des 24 équipes ;
- Des moyens de transport performants, confortables et sécurisés ;
- Des standards dignes des plus grandes compétitions mondiales.

Tout a été pensé pour une seule chose : que les joueurs ne pensent qu'au football.

Plus besoin de loger deux ou trois sélections dans un même hôtel. Plus besoin de partager un terrain d'entraînement.

Aucune distraction. Aucun inconfort. Uniquement le jeu.

L'hospitalité marocaine, loin des projecteurs

Mais au-delà des infrastructures, le véritable visage de cette CAN, c'est celui du peuple marocain.

Des taxis transportant gratuitement des supporters, loin des caméras.

Des restaurateurs refusant d'être payés.

Des familles ouvrant leurs maisons à des visiteurs venus d'ailleurs.

Des citoyens offrant spontanément des gâteaux devant les stades.

Ces gestes n'étaient ni calculés, ni médiatisés. Ils n'attendaient ni reconnaissance, ni applaudissements. Tout simplement parce qu'ils font partie de l'ADN d'une civilisation millénaire, façonnée par le partage, la communion et le respect de l'autre.

Les Marocains n'attendaient pas l'amour. Ils n'attendaient pas non plus les louanges. Ils attendaient le RESPECT.

Le respect de leur pays.

Le respect de leur honnêteté.

Le respect de leurs efforts.

Le respect de leur volonté sincère de faire briller toute l'Afrique et pas seulement le Maroc.

Ce respect n'a malheureusement pas toujours été au rendez-vous. Et c'est cela, plus que la défaite sportive, qui a blessé. Parce que c'était incompréhensible.

Une tristesse qui dépasse le score

Les Marocains ne sont pas tristes parce qu'ils n'ont pas remporté la coupe. Ils sont tristes parce que la défaite n'a pas toujours obéi aux règles nobles du sport.



Ils sont tristes parce que des coups sont venus d'un peuple considéré frère, alors même que quelque 80 000 Sénégalais vivent en paix parmi 40 millions de Marocains.

Fallait-il gâcher cette fête africaine pour une coupe ?

Fallait-il diffuser un communiqué mensonger 48 heures avant le match ?

Fallait-il comparer, en conférence de presse, une compétition de niveau international à un autre tournoi organisé dans un autre contexte et dans un autre pays ?

Fallait-il transformer une célébration continentale en chaos, en des gestes de violence blessant des agents de sécurité et brisant des équipements ?

La coupe avait-elle plus de valeur que cette fraternité ?

Qu'on se rassure : le Maroc n'a rien perdu.

Si certains pensaient avoir perturbé cette fête, ils se trompent. Cette CAN est un succès.

Le Maroc a perdu une finale, pas sa dignité.

Son fair-play, son aura et son image sont sortis renforcés.

Les Marocains en sont sortis plus solidaires que jamais.

Le respect gagné est durable.

Il dépasse les compétitions.

Il traverse les frontières.

Tout simplement merci.

Merci aux artisans invisibles.

Merci aux bénévoles.

Merci aux forces de sécurité.

Merci au staff et aux joueurs pour l'engagement et le don de soi.

Vous nous avez fait vibrer, pleurer, espérer. Vous avez contribué à installer une culture de travail, de solidarité et de persévérance.

À nos Lions de l'Atlas : restez la tête haute. Nous sommes fiers de vous.

Brahim Diaz

Un penalty manqué n'efface ni tes cinq buts, ni ton parcours, ni tes dribbles magiques. Ton amour pour le Maroc est sincère, visible, assumé. Tu étais un héros hier. Tu l'es encore aujourd'hui. Les Marocains n'abandonnent jamais les leurs. Jamais.

Achraf Hakimi

Merci d'être revenu blessé pour ton pays. Merci pour ton leadership silencieux, ton professionnalisme et ton amour du maillot. Tu es

un capitaine de cœur, un exemple de respect, un « mardi al walidin ». Tu soulèveras de grandes coupes, « Inch'Allah ».

Yassine Bounou

Ton sourire rassurant, ton calme et ta sérénité font de toi un homme attachant avant même d'être un gardien d'exception. Tu donnes confiance, tu inspire. Merci de garder nos buts propres et de transmettre cette culture d'excellence aux générations futures.

Neil El Aynaoui

Ta blessure a figé le temps. A l'instant où tu es tombé, j'ai perdu le plaisir de regarder cette finale. J'ai crié, j'ai eu mal. J'ai pensé à tes parents. J'ai surtout pensé à ton père, un autre héros, qui nous a fait vibrer pendant des années sur les courts de tennis.

Malgré la gravité de la blessure, tu as voulu continuer. Par dignité. Par amour du maillot. Par respect pour tes coéquipiers et pour tout un peuple.

Ce courage silencieux, cette douleur contenue, cette volonté d'aller au bout malgré tout... voilà ce qui définit un lion.

Quoi qu'il arrive, sache-le : nous sommes fiers de toi.

Ayoub El Kaabi

Même sans but en finale, tu nous as fait vibrer comme peu savent le faire. Tes frappes, tes appels, tes buts spectaculaires resteront gravés à jamais dans nos mémoires. Tu incarnes ce joueur qui n'abandonne jamais, même quand le ballon refuse d'entrer.

Noussair Mazraoui

Calmé, précision, intelligence, générosité, polyvalence, engagement, intégrité. Ton jeu propre et ta constance ont été précieux à chaque instant. Tu es la fiabilité tranquille, celle sur laquelle on peut toujours compter.

Nayef Aguerd

Un gentleman sur et en dehors du terrain. Malgré la blessure, tu t'es donné corps et âme pour le Maroc. Tes courses, tes tacles, ton esprit sportif font honneur au maillot et au pays.

Sofyan Amrabat

Tu restes un lion. Un vrai. Forgé dans les émotions de 2022, dans le combat, dans le sacrifice. Ton impact dépasse parfois les chiffres.

23



Azzedine Ounahi

Le distributeur discret, le métronome du milieu. Tu parcours des kilomètres sans jamais tricher, toujours disponible pour les autres. Ta blessure t'a empêché d'aider davantage tes frères, et c'est toute l'équipe qui l'a ressentie. Ton intelligence de jeu et ton sens du collectif restent inestimables.

Abdessamad Ezzalzouli

Tes dribbles viennent d'une autre planète. Ta vitesse paralyse les adversaires, ton audace électrise les tribunes. A chaque prise de balle, l'espoir renait. Tu es l'imprévisible, celui qui déséquilibre, celui qui fait lever les foules.

Youssef En-Nesyri

Les buts se font parfois rares, mais jamais la détermination. Tu ne te décourages pas. Et comment oublier ce coup de tête magistral en Coupe du monde, gravé à jamais dans notre mémoire collective ? Les grands moments ne disparaissent pas. Ils définissent une carrière.

Ismaël Saïbari

Ton énergie, ton audace et tes frappes ont apporté du souffle et de la verticalité. Tu représentes cette jeunesse qui ose, qui tente, qui refuse de se cacher.

Bilal El Khannous

Ton engagement physique, ta maturité et ta lecture du jeu impressionnent. Tu incarnes l'avenir avec sérieux, caractère et humilité.

Adam Masina

Sous pression, malgré les critiques, tu as répondu par le courage et l'abnégation. Tu as tenu bon. Et cela force le respect.

A vous tous, Lions de l'Atlas, vos larmes nous sont chères. Elles ne sont ni faiblesse ni échec. Ne les gaspillez pas.

Soutenir, pas crucifier

Ce n'est pas le moment de crucifier un coach. N'ayons pas la mémoire courte.

Soyons honnêtes, Walid Regragui nous a menés au carré d'as mondial en 2022.

C'est aussi lui qui nous a conduits en finale de cette CAN.

Oui, certains de ces choix peuvent être discutés, mais l'ingratitude ne bâtit rien.

Laissons les autorités compétentes évaluer, avec lucidité et responsabilité, dans l'intérêt du football marocain.

Une vision plus grande que le sport

Merci également à Fouzi Lekjaa, pour son travail acharné, au service d'une vision portée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Le Souverain considère le sport comme un puissant levier de diplomatie, de rayonnement et de fierté nationale.

Cette CAN n'est pas une fin. C'est une étape.

Prochain rendez-vous : Coupe du monde 2026.

Continuons de travailler, d'apprendre et de nous relever.

Les peuples qui réussissent sont ceux qui ne reculent pas. Nous l'avons toujours fait.

Et nous en avons donné la preuve au monde entier après le séisme de septembre 2023.

Nous sommes et demeurons debout.

Nous sommes et demeurons dignes.

Nous sommes et demeurons fiers.

Dima Maroc.

Canada. Par Abdellah El Mzem

